Début des travaux en juin

$1.5 millions pour revitaliser les "deux centre-villes"

par Marthe Martel

Après Beauharnois, c'est au tour de Valleyfield de se voir accorder une subvention lui permettant de rénover son centre-ville. $750,000, voilà le montant que recevra la ville dans le cadre du programme québécois Revi-Centre. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse tenue à l'hotel de ville vendredi dernier.

Le ministère des Affaires municipales du Québec versera $750,000.; la ville contribuera pour autant, ce qui fera un investissement total de $1,500,000. La ville pourra bénéficier de 25% de la subvention, immédiatement après la signature du protocole d'entente, à la condition qu'elle réalise 25% des travaux admissibles au cours des 12 prochains mois.

Valleyfield peut bénéficier de la subvention offerte dans le cadre de Revi-Centre, parce qu'elle répond aux trois critères du programme: l'ancienneté, la centralité et la détérioration des sites commerciaux concernés.

Que fera-t-on avec le $1.5 million qui sera investi? Ce ne sont pas les projets qui manquent à Valleyfield. Qu'on se rappelle par exemple celui de la construction d'un mail couvert reliant la rue Victoria à un terrain de stationnement situé sur Ste-Cécile. "On ira là où les commerçants nous poussent", de commenter le maire Tinus à l'issue de la conférence de presse.

UNE PREMIERE PHASE.

Soulignons que c'est la ville qui est le maître d'oeuvre des travaux de rénovation. Elle se doit de travailler en collégialité avec le ministère et les marchands.

La ville entend débuter les travaux de rénovation au plus tard le 1er juin. Une première phase a déjà été prévue qui consiste à relier ce qu'on pourrait appeler les deux "centre-villes", la rue Dufferin à la rue Victoria. On veut aménager le terrain de l'usine de filtration, ainsi que le terre-plein face au bureau de poste. On entend améliorer l'entrée du parc Sauvé, les berges du canal de Beauharnois et finalement, la rue Victoria. La première phase des travaux est évaluée à environ $600,000.

Le maire a indiqué que dans un second temps on aménagera les environs de l'hôtel de ville pour ensuite se consacrer, dans une troisième phase, à la rue Alexandre où l'on retrouve bon nombre de commerces.

Le territoire concerné par le programme Revi-Centre est déterminé de la façon suivante: au nord, par les rues Denis, Saint-Philippe et Loy; au sud, par la rue Salaberry; à l'est par les rues Maden, Buntin, Saint-Denis et des Erables; à l'ouest, par le chemin Larocque et la rue Ellen.

Par le biais du projet Revi-Centre, la ville verra donc à l'amélioration de la circulation et des stationnements, ainsi que celle des paysages urbains. Le maire a lancé une invitation aux commerçants, en conférence de presse, les incitant à participer activement à la revivitalisation des centre-villes, par le biais, par exemple, d'une association de marchands ou une SIDAC (Société d'initiative et de développement des artères commerciales).

Le député a conclu la conférence de presse en mentionnant que les travaux qui seront entamés donneront suite aux efforts de revitalisation déjà faits avec la construction de HLM, de l'usine de filtration, d'un nouveau gymnase au Cégep, avec la venue du gaz naturel, la construction prévue du CLSC, la rénovation de la marina et la construction de la tour des régates, avec les investissements faits dans le parc industriel puis finalement avec l'assainissement des eaux du territoire.

Le député Laurent Lavigne, le maire Tinus Mooijekind et le président de la Chambre de Commerce, Luc Lapointe, regardent, les plans des travaux de revitalisation qui doivent être accomplis. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Projet Revi-Centre: les marchands dans l'ignorance

par Marthe Martel

Les commerçants de Valleyfield ne semblent pas au courant du projet de revitalisation du centre- ville mis de l'avant par la municipalité, dans le cadre du programme Revi-Centre. C'est ce qui ressort d'une brève consultation faite par le SOLEIL cette semaine.

Le SOLEIL assistait vendredi dernier à la conférence de presse annonçant l'octroi d'une subvention permettant un investissement de $1.5 million dans les principales artères commerciales de la municipalité.

Trouvant quelque peu vagues les propos tenus lors de la conférence de presse, le SOLEIL a contacté le maire, à l'issue de celle-ci pour en savoir davantage. C'est alors que M. Mooijekind a parlé d'un projet en trois phases reliant, en un premier temps, le centre de Bellerive au centre- ville, améliorant dans un second temps, les environs de l'hôtel de ville pour dans un troisième temps, se consacrer à la rue Alexandre.

Le SOLEIL a jugé qu'il serait intéressant de recueillir les commentaires des commerçants sur le projet proposé. Mentionnons que quelques-uns d'entre eux assistaient à la conférence de presse. Les cinq commerçants rejoints, choisis au hasard pour la moitié dans Bellerive et la moitié au centre- ville, ne connaissaient pas le projet du maire.

Deux commerçants ont pu faire des commentaires. "On ne peut être en désaccord avec une subvention

Suite à A-4

ODC Office de la Distribution Certifiée 44,000 copies

le soleil

373-8555

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant les regions de VALLEYFIELD, SOULANGES, ORMSTOWN, HUNTINGDON

MERCREDI 20 FEVRIER 1985
29e Année - No. 45
32 pages

VOTRE PHARMACIEN
CARREFOUR MGR LANGLOIS VALLEYFIELD
LIVRAISON GRATUITE
Tél.: 377-1787

Goodyear: le syndicat prêt à "explorer" des compromis

par Marthe Martel

Les grévistes de Goodyear décideront cette semaine s'ils poursuivent "la ligne dure" ou s'ils sont prêts à envisager des compromis. C'est ce qui ressort d'une entrevue réalisée avec le président de l'Association des employés de Goodyear, Alphonse Chiasson.

M. Chiasson a indiqué que les négociations qui se sont déroulées du lundi au vendredi, la semaine dernière, n'ont strictement rien donné. "Après un mois de grève, le conciliateur essaie habituellement de réunir les parties pour les forcer à négocier. Nous, nous avons décidé d'en profiter pour "nettoyer" l'ensemble du normatif, régler les clauses qui ne touchent pas l'horaire de travail; la compagnie, elle, revenait sans cesse avec son horaire de travail continu", a-t-il expliqué. Le président a ajouté que son mandat consistait jusqu'à présent à défendre les conditions de travail actuelles au niveau de l'horaire, deux autres possibilités ayant été envisagées, soit: le temps supplémentaire obligatoire ou la formation d'équipes de fins de semaines. Ces possibilités auraient été rejetées par la compagnie.

M. Chiasson a expliqué qu'il voulait maintenant retourner devant ses membres pour faire un bilan de la situation. Il veut savoir si les travailleurs désirent toujours maintenir leur position, au prix d'une grève qui peut être longue, ou s'ils préfèrent "explorer" des compromis. "Pour ma part, je considère qu'il est préférable d'explorer des compromis que de se faire imposer des conditions de travail, au bout de quatre mois de grève" a-t-il déclaré.

Les membres de l'Association des employés de Goodyear doivent se réunir en assemblée générale aujourd'hui. Au moment d'écrire ces lignes, on ignorait encore le lieu où elle aurait lieu ainsi que l'heure de l'assemblée.

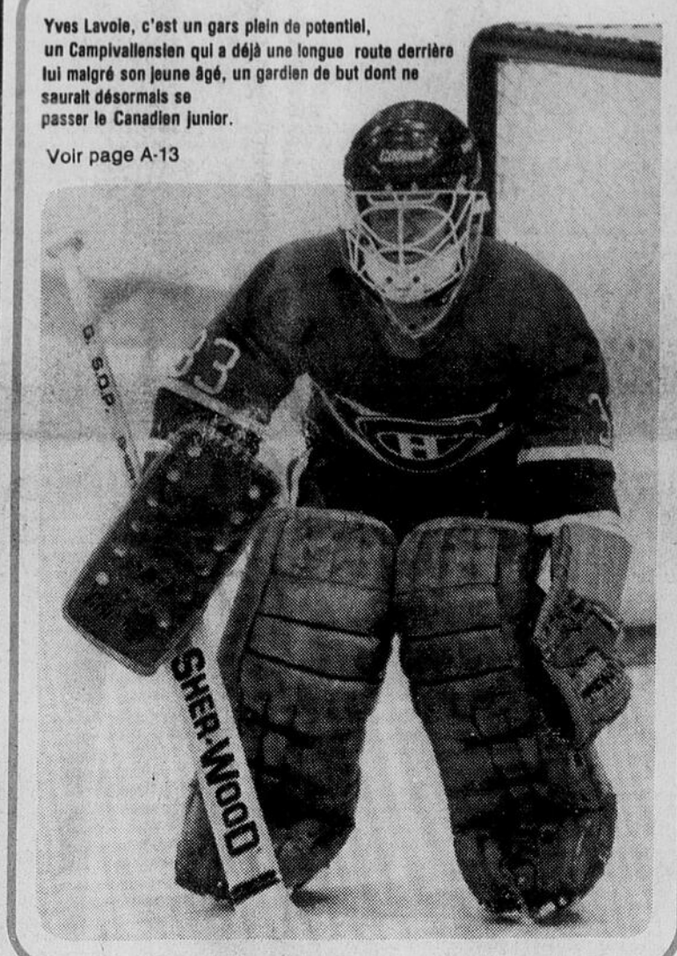

Yves Lavoie, c'est un gars plein de potentiel, un Campivallensien qui a déjà une longue route derrière lui malgré son jeune âgé, un gardien de but dont ne saurait désormais se passer le Canadien junior.

Voir page A-13

Commission scolaire de Valleyfield

Jean-Pierre Bellemare élu commissaire

par Marthe Martel

Un nouveau conseiller a pris place à la table du conseil scolaire lundi soir. Il s'agit de M. Jean-Pierre Bellemare, lequel succède au commissaire démissionnaire, Ronald Loiselle.

M. Jean-Pierre Bellemare, proposé par Mme Jacqueline Labossière, a fait la lutte à M. Yvon Asselin, proposé par M. Mario Séguin. Après une brève intervention des deux candidats, les commissaires se sont prononcés par vote secret. Le vote a été partagé, sept contre sept. La présidente, Monique Messier, a été appelée à trancher, ce qu'elle a fait en faveur de M. Bellemare. Ce dernier est donc entré de justesse à la commission scolaire.

Jean-Pierre Bellemare

M. Bellemare est un employé de Zinc Electrolytique du Canada. Il est connu pour son implication dans le milieu, notamment pour avoir occupé les postes de responsable du Café chrétien responsable de Jeunesse Canada Monde et du Mouvement des travailleurs chrétiens. Il s'est occupé de Parents-Secours, a oeuvré comme membre-fondateur du CLSC Seigneurie de Beauharnois, s'est occupé activement du Secrétariat des groupes populaires et est présentement président du Club coopératif de consommation de Valleyfield. M. Bellemare est également membre des Chevaliers de Colomb.

Mentionnons en terminant que Jean-Pierre Bellemare a déjà tenté d'entrer à la commission scolaire en 1978, en faisant la lutte au conseiller sortant Adrien Lefebvre, qui l'a défait. M. Bellemare terminera le mandat commencé par le commissaire Loiselle lequel devrait normalement prendre fin en juin prochain.

Les Lauréats des personnalités

La petite entreprise aura aussi son mérite

Daniel Dicaire, Pierre St-Jacques, Luc Lapointe, président de la Chambre de Commerce, Danielle Thibert, Jocelyn Rancourt, Jean Derepentigny et Jacques Laplante ont annoncé la tenue du Lauréat des Personnalités. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

par Louise Pagé

Cette année, la petite entreprise oeuvrant dans le secteur commercial, pourra au même titre que la moyenne ou la grande entreprise, poser sa candidature aux Lauréats des personnalités, soirée organisée par la Chambre de Commerce de Valleyfield. Par cette innovation dans les catégories des Lauréats admissibles, le comité organisateur veut décertner à la petite entreprise méritante, le trophée qui lui revient au sein de l'économie locale. C'est ce que faisait savoir Me Jocelyn Rancourt, président du comité organisateur de la soirée des Lauréats des personnalités, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville, vendredi dernier.

Comme par les années passées, la Chambre de Commerce remettra, au cours de cette soirée, des trophées aux entreprises qui se seront distinguées dans leur catégorie respective ou à certains degrés de compétence. Au total, 15 Lauréats seront décernés. Parmi ceux-ci, outre le Lauréat de la petite entreprise, le Lauréat du nouveau produit, de l'investissement, du marketing et de l'emploi, seront attribués.

UNE OCCASION DE FAIRE LE TOUR DE NOTRE JARDIN

Pour sa part, M. Pierre St-Jacques, directeur du recrutement au comité organisateur, a

Suite à A-4

Victoire 10 à 3 contre Lennoxville

Le Noir et Or est champion

C'est avec une détermination des plus évidentes du début à la fin de la rencontre que le Noir et Or a pu décrocher le championnat de la division forte de la ligue collégiale "AA"

L'équipe de Valleyfield a pris une avance de 4-0 en première période et ils n'ont jamais regardé derrière eux par la suite. Cette annonce de quatre buts a été procurée par Carl Poiré, Luc Lefebvre, Alain Grenier et le but vainqueur celui de Pierre Vézina. Au chapitre des tirs aux buts, les deux équipes ont tiré à 17 reprises sur le gardien adverse. Cette première période fut marquée par la performance de Denis Roy, cerbère campivallensien. Denis a effectué des arrêts-clés en début de période, ce qui a permis à son club de demeurer dans la partie et par la suite l'offensive a très bien répondu en mitraillant les deux gardiens des Cougars, Landreville et Wharry.

La deuxième période, n'était vieille que de 2:28 et le bal était reparti, Cette fois, c'est Denis Coderre qui grâce à un tir foudroyant déjoua le gardien adverse et c'était 5-0. Sylvain Filion en avantage numérique, Mario Gagnon et Claude Whissel s'en sont donné à coeur joie dans cette période médiane en enregistrant chacun un filet pour porter la marque à 8-0, jusqu'au moment où Scott Patrik déjouait Denis Roy en fin de période.

Avec une avance de 8-1, le Noir et Or a été surpris en début de dernier tiers. Tout d'abord à 0:13 secondes Marco Bonneville marquait son premier de deux buts. Cependant cette surprise n'a pas duré longtemps car à 1:09, Michel Bissonnette profitait de la présence de Jean Lépine dans l'enclave et en se servant de ce dernier comme écran il portait la marque 9 à 2. Par la suite soit à 4:41, Bonneville marquait pour les Cougars et à 12:03, Pierre Vézina complétait le pointage pour la troupe de Robert Savoie.

Alors qu'il ne restait que 55 secondes au cadran, l'annonceur maison a alors communiqué l'excellente nouvelle à tous. Cette nouvelle à l'effet que Montmorency s'était incliné 5 à 2 devant Sorel-Tracy et que par le fait même, même les joueurs du Noir et Or était les nouveaux champions de la division forte de la ligue collégiale "AA". Point n'est besoin de rajouter que ce fut l'euphorie totale chez les joueurs qui pouvaient dire qu'ils étaient satisfaits du devoir accompli. Après une dure saison de travail les joueurs avaient raison d'être fiers de leur performance et ils ont fêté ce triomphe de façon concrète par la suite.

Au chapitre des tirs aux buts, le Noir et Or a lancé à 41 reprises sur le duo du Lennoxville, alors que Denis Roy faisait face à 38 tirs. L'officiel de la rencontre a distribué 66 minutes de punitions soit 37 aux joueurs locaux comparativement à 29 pour les visiteurs. Entre autres, dans les punitions, il y a eu altercation entre Kevin Carrier et Alain Rajotte. Le joueur du Valleyfield n'a pas voulu engager le combat et son agresseur soit Carrier a mérité seulement un cinq minutes. Pour Alain, la punition décernée par l'officiel a été quelque peu sévère car il a reçu un cinq minutes et une punition de match, l'arbitre prétextant que Rajotte avait saisi la grille de son opposant. Les joueurs de la partie ont été Marco Bonneville pour l'équipe de la région Sherbrookoise alors que Luc Lefebvre méritait pareil honneur chez les gagnants.

L'Instructeur Robert Savoie est fier des résultats remportés par son équipe. (Photo Le Soleil)

Serge Gaudreault.

le soleil DIMANCHE

PAS 12, PAS 24, PAS 36, MAIS...
48 HEURES PLUS TÔT
que son plus proche compétiteur

Le Cegep reçoit un don de Pratt et Whitney Canada

Le Département de Fabrication mécanique du Collège de Valleyfield prenait possession cette semaine d'une importante quantité d'outils de coupe évalués à plusieurs milliers de dollars. Ces outils lui ont été donnés par la compagnie Pratt & Whitney Canada Inc., de Longueuil.

Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de moteurs d'avion et d'hélicoptère emploie environ 5,000 personnes au Québec. Plusieurs anciens élèves du Département de Fabrication mécanique du Collège de Valleyfield ont travaillé pour cette compagnie au cours des dernières années. Certains d'entre eux y occupent même maintenant des postes importants.

Depuis quelque temps déjà, des contacts avaient été établis entre le Colège et cette industrie. A l'hiver '84 un professeur du Département de Techniques de Fabrication mécanique y a fait un stage de participation en conception et fabrication assistées par ordinateur. A l'automne, deux professeurs, MM. Germain Daoust et Daniel Pinsonneault, accompagnés du Directeur des Services pédagogiques, M. Emile Demers, se rendaient à Longueuil dans le but de faire la promotion de nos finissants. C'est lors de cette rencontre avec les dirigeants de la compagnie qu'il fut question d'une possibilité de don d'outils. C'est maintenant chose faite.

Ces outils permettront de consolider et de compléter notre inventaire d'outillage de fabrication. Certaines de ces pièces de modèle spécial n'auraient jamais pu être achetées par les budgets normaux du Collège.

Nous disposons donc maintenant d'une gamme plus complète de matériel de laboratoire et de démonstration permettant de continuer à dispenser des cours de qualité.

Nous remercions sincèrement les dirigeants de Pratt & Whitney Canada Inc., et nous espérons qu'ils continueront d'embaucher nos finissants dont ils semblent entièrement satisfaits.

Le département de Fabrication mécanique du Collège de Valleyfield.

Le département de fabrication mécanique du Collège de Valleyfield a reçu des outils donnés par la compagnie Pratt and Whitney Canada Inc. de Longueuil. (Photo Le Soleil)

Femmes d'ici

Encore les méchantes féministes

En 1985, peu de femmes avouent publiquement "être féministes". Est-ce la peur d'être étiquetée, ridiculisée, isolée?

Mais qu'est-ce que ça veut dire vraiment "être féministe"? Le bon vieux dictionnaire Larousse définit le féminisme comme "une doctrine qui a pour but d'améliorer la situation de la femme dans la société, d'étendre ses droits".

Ce n'est donc pas dans la signification du terme que réside le problème. Qui peut se dire opposer à l'égalité des femmes?

La difficulté du féminisme viendrait peut-être de l'image qu'on s'en fait. Faites l'exercice suivant: fermez les yeux. Quelle image vous vient en tête si on prononce le mot "féministe".

Celle d'une guerrière, soutien-gorge en main, écrasant d'un pied botté les hommes qui sont sur son passage?

A peu de chose près, cette image rejoint ce que plusieurs pensent des féministes; nous sommes des frustrées, des vieilles filles enragées, des "anti-hommes" et j'en passe.

Socialistes, communistes, syndicalistes, il semble que tout ce qui finit en "istes" soit voué à la réprobation sociale.

Dans chaque regroupement social, que ce soit dans un parti politique ou dans un club de hockey, on a tendance à définir le groupe dans son ensemble par les actions d'éclat que certains individus ont fait. Le mouvement féministe n'a pas échappé à cette catégorisation. La phrase: "Je suis féministe, mais ..." souligne bien la difficulté qu'ont les femmes de se définir dans un mouvement qui n'est pas homogène.

Du féminisme radical au féminisme modéré, toutes les tendances sont présentes: homosexuelles, hétérosexuelles, partisances de la lutte collective, combattantes isolées de la cuisine ou de la chambre à coucher, le discours commun n'est pas pour demain. Ce qui est sûr, c'est que le langage du féminisme s'est modifié dans son approche avec le temps. Evolution normale et souhaitable. On a arrondi les coins, mais il faut veiller au grain: il y a encore des urgences.

Lors de sa visite à Valleyfield, l'automne dernier, la romancière Marie Cardinal soulignait que chaque fois que les femmes faisaient un gain, cela profitait à l'ensemble de la société.

La lutte contre la violence, la pornographie, le viol, la prostitution provoque quelques remous dans les consciences. Malgré les moqueries et les remarques constantes contre le féminisme, des milliers de Québécoises ont intégré dans leur vie quotidienne des valeurs du féminisme.

Etre féministe, n'est-ce pas tout simplement être pour les femmes? Et être pour nous autres ce n'est pas être contre les autres.

Alors, êtes-vous féministe?

COMITE DES DROITS DES FEMMES, TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE VALLEYFIELD.

Cas de rage dans notre région

Tout récemment, il y a eu un cas de rage diagnostiqué chez un chat dans la région de Vaudreuil - Soulanges. Pour cette raison, nous désirons informer les habitants de la région des précautions à prendre.

La rage se communique de l'animal à l'homme le plus souvent par morsure, mais aussi par contact avec la salive, le sang, le cerveau et probablement d'autres parties du corps d'animaux enragés. Il est donc important de ne pas manipuler un animal trouvé mort, ni de s'approcher de tout animal qui se comporte de façon bizarre.

La rage chez les animaux sauvags se manifeste par un comportement anormal (renard qui se promène sur la pelouse, qui titube, qui ne se sauve pas à l'approche de l'homme).

La rage peut se retrouver chez les mouffettes, les renards, les chauves-souris, les animaux domestiques, tels que chiens, chats, vaches, chevaux. Elle est cependant très rare chez les rongeurs, tels que souris, rats, écureuils.

L'animal sauvage peut communiquer la rage à un animal domestique. Pour cette raison, il est important de le faire vacciner. Chez le chien et le chat, le vaccin se donne à partir de l'âge de 3 mois et un rappel est nécessaire selon les recommandations du vétérinaire.

Si par malheur, un individu vient en contact avec un animal enragé, il doit immédiatement voir son médecin traitant ou se rendre à l'urgence de l'hôpital. **La rage est une maladie mortelle,** mais il y a d'excellents vaccins qui peuvent être donnés pour prévenir le développement de la maladie. **Il est important d'être immunisé le plus vite possible après le contact.**

Si on soupçonne un animal d'être enragé, on doit communiquer avec son vétérinaire qui connaît la procédure à suivre. Si on doit tuer l'animal il ne faut pas détruire la tête, car le test aux anticorps fluorescents pour diagnostiquer la rage, se fait sur le cerveau de l'animal.

Lorsqu'un individu a été en contact avec un animal enragé, le médecin traitant décidera de l'opportunité de débuter la vaccination immédiatement ou d'attendre les résultats des examens faits sur l'animal (ce qui prend 2-3 jours) lorsque ce dernier est disponible.

Pour tout renseignement supplémentaire on peut contacter le Département de santé communautaire du Centre hospitalier de Valleyfield au numéro de téléphone suivant: 371-6313

DEPARTEMENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE, CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

Au cours du mois de novembre dernier, le Club Richelieu Valleyfield a eu le plaisir de recevoir comme conférencier, Gaston Galarneau, évaluateur à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Monsieur Galarneau a entretenu les membres sur la façon dont nos propriétés étaient imposées. Une soirée intéressante où plusieurs questions furent posées. Monsieur Galarneau fut présenté par Gaétan Rousse et remercié par Jacques Lemieux. Le président Ross Oke a félicité Monsieur Galarneau pour sa conférence. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Comme on peut le constater sur cette photo prise lors de la soirée Eh pourquoi pas du Club Rotary. Au Club Rotary, on ne fait pas de politique. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Des vitres éclatent

par Normand Morand.

Les vitres de sept maisons ont volé en éclats au cours de la dernière semaine à Valleyfield. Les méfaits ont été causés pendant la nuit alors que des bouteilles étaient lancées vers les propriétés. Personne n'a été blessé. Les policiers de la Sûreté municipale poursuivent leur enquête.

D'autre part, sept vols par effraction dans des résidences ont été rapportés aux autorités policières. Les articles volés ont été des radios, vidéos, bijoux et caméras.

Notons par ailleurs cinq cas de fraudes par chèques dans des établissements commerciaux, deux vols à l'étalage et deux vols d'accessoires d'automobiles.

ACCIDENTS.

Trente accidents sont survenus au cours de la dernière semaine sur le territoire de la ville de Valleyfield. L'une de ces collisions à l'angle Académie et Victoria a causé des blessures légères à une personne. Quatorze accidents se sont soldés par des dommages supérieurs à $500.

INCENDIES.

Les pompiers de Valleyfield ont été appelés à se rendre sur les lieux de deux débuts d'incendies. Il s'agissait d'une résidence sur la rue Récollet et d'un poteau sur la reu St-Charles.

le soleil
DU ST-LAURENT

Boite Postale 98, Beauharnois, Qué.
1533 Boul. de Léry, de Léry, P.Q. 692-8555

Fondateur: Philip Vanson 1917-1980

Directeur général: RAYMOND LEGAULT
Directeur adjoint: JEAN-LOUIS BRAULT

Directeur de la Production
NORMAND MARTEL

CONSEILLERS EN PUBLICITE: Edgar Lacoste, Richard Reid, Margot Lacoste, Diane Cadieux, REDACTION: Dan Rosenburg, Johanne Morrisseau, PHOTOGRAPHIE: Pat McKoy, COMPTABILITE: Carole Gagné, Guylaine GLAUDE, SECRETARIAT: Pierrette Dupuis, Simonne Basque.

BUREAU DE VALLEYFIELD

68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
C.P. 220 VALLEYFIELD, J6S 4V6

Directeur: JEAN-PIERRE TESSIER

CONSEILLERS EN PUBLICITE: Michel Aubin, Jacqueline Rozon, Peter Rozon, Jean-Pierre Tessier. REDACTION: Marthe Martel, Normand Morand. PHOTOGRAPHIE: Jacques Smith. SECRETARIAT: Ginette Gignac, Diane Stringer, Louise Thibault.

Envoi postal de deuxième classe - No. enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, LaSalle

Le Soleil du St-Laurent est publié par Le Soleil du St-Laurent (1964) Ltée et dessert les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

LES JOURNAUX SELECT DU QUÉBEC

Office de la distribution certifiée
ODC

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

Les salariés du Soleil du St-Laurent sont syndiqués et affiliés à la Fédération Nationale des Communications CSN (FNC-CSN)

PIECES DE RECHANGE
POUR TOUTES LES MARQUES
DE LAVEUSES, SECHEUSES, CUISINIERES, REFRIGERATEURS
CHEZ DENIS LEDUC ENR.
238 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD — 371-2345

Venez vous sucrer le bec
• Groupe • Famille
• Age d'Or • Clubs sociaux
RESERVEZ VOTRE PLACE
371-6895
CABANE A SUCRE NORMAND AMESSE
300 RANG STE-MARIE
ST-TIMOTHEE

OUVERT
24 heures/ jour
Pour du poulet cuit à point.... UN SEUL NUMERO:
373-4419
MENU DU JOUR
SALLE A MANGER LICENCIEE
SERVICE AU COMPTOIR
ROTISSERIE SALABERRY
295 Salaberry Valleyfield

ANDRE HOULE
D.C.
CHIROPRATICIEN
VOUS INFORME

LES MAUX DE DOS

Chaque année, les maux de dos causent des pertes inestimables de temps et de salaire. Ils se présentent sous diverses formes, et très souvent, sont lourds de conséquences pour ceux qui en souffrent.

Ils ne manifestent par des points ou des brûlures entre les épaules, des spasmes aigus des muscles de la région lombaire, des névralgies entre les côtes ou des picotements dans les fesses avec des douleurs irradiantes dans les jambes

Ces différents maux de dos limitent l'activité physique de ceux qui en sont atteint et leur rendent la vie quasi insupportable.

Les recherches chiropratiques ont démontré clairement que la plupart des cas de douleurs au dos étaient dûes à un léger déplacement des vertèbres avec ou sans déviation marquée.

L'occupation d'un individu, la position qu'il assume à son travail, le mauvais maintien, certaines chutes, les efforts mal faits ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont une influence directe sur le comportement de la colonne vertébrale.

Ainsi lorsque les vertèbres ne sont pas bien alignées, le mouvement normal des articulations devient atténué, entraînant une faiblesse musculaire et ligamentaire. Dans cette condition, le dos est plus sujet aux entorses et à l'arthrite.

La solution du problème réside nécessairement dans la correction de la déviation vertébrale. L'intervention du chiropraticien devient donc, à ce moment, primordiale, car il est le meilleur spécialiste pour détecter et corriger ces déplacements à la colonne vertébrale.

(Publi-reportage)

Communiquez avec:

CHIRO-CLINIQUE VALLEYFIELD
Dr André Houle
CHIROPRATICIEN
412 BOUL DU HAVRE
VALLEYFIELD QUÉ J6S 1T2
371-0321
si occupé 371-0198

AVIS

Province de Québec, district de Beauharnois Cour provinciale No. 760-27-000582-84 SYLVIE BOLIDEAU percepteur demanderesse vs CLAUDE PIROZZI défendeur.

Le 5 mars 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 598 Chemin St-Louis à St-Etienne, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en 1 Bicycle de marque Honda "550 Four" de couleur noire immatriculé MED-920.

Conditions: argent comptant, Valleyfield ce 18 février 1985. Jean-Marcel Gobeil, Huissier Soucy, Bruchési et Toulouse 47 Jacques-Cartier, Valleyfield J6T 4P9 Tél.: 371-1776 HUISSIERS.

* RESTAURANT *
La Maison du Défricheur
Dans une auberge rustique à l'orée d'une forêt...
L'ENDROIT IDEAL POUR UN SOUPER A LA CHANDELLE
Atmosphère intime autour du foyer
CUISINE FRANÇAISE
Maintenant chaque semaine le chef Jean-Louis vous propose sa table d'hôte "tout en gardant la tradition du trou normand".
25.00$ PERSONNE
BRUNCH tous les dimanches de 11h00 à 14h00
Heures d'ouverture: Mardi au dimanche à partir de 17h30
CHEMIN BOIS FRANC
ST-RÉDEMPTEUR
(MONTAGNE DE RIGAUD)
RÉSERVATION SUGGERÉE
(514) 451-5809

REER
5 ANS
Intérêt composé annuellement
Dépôt minimal $500
Autres durées et taux concurrentiels offerts
Taux et durées susceptibles de changement sans préavis
11.67%
Fernand Lavoie
Assurance-Vie Miron Lavoie
232 Montcalm, Valleyfield
373-3343 Mtl. 255-3484
Représentant autorisé du Montréal Trust
Institution inscrite à la Régie d'assurance-dépôts du Québec

DES VERRES DE CONTACT, C'EST SÉRIEUX!
Voyez un professionnel... votre optométriste OPTO-CHOIX!
OPTO-CHOIX c'est...
• Un certificat-service «verres de contact» exclusif, valide dans tous les bureaux.
• Un réseau d'optométristes indépendants, compétents et consciencieux, à la grandeur du Québec.
• Une garantie-monture exclusive, respectée à la grandeur du réseau.
• Tous les services relatifs à la vision, personnalisés et parfaitement adaptés à vos exigences.
• L'éventail complet des prothèses.
OPTO-CHOIX

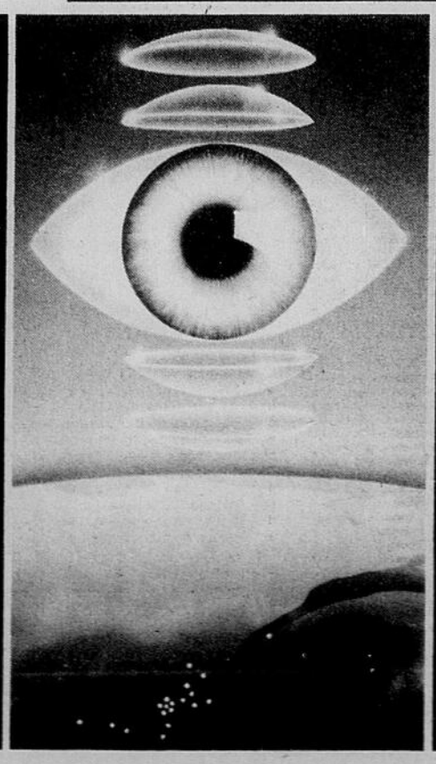

CLINIQUE CHARLES H. LALONDE INC
42 Ste-Cécile, Valleyfield
373-2440
CLINIQUE D'OPTOMETRIE MARCEL GINGRAS INC
520 BOUL. ROCHE
SUITE 106
VAUDREUIL
455-4994

Ecoles St-Eugène, Montpetit et Jonathan: les parents s'inquiètent

par Marthe Martel

Ce n'est pas l'action qui manque aux assemblées du conseil scolaire de Valleyfield depuis quelque temps. Après les parents de la défunte école de Bellerive, c'est maintenant au tour de ceux des écoles Jonathan, Montpetit et St-Eugène de s'inquiéter de ce qu'il adviendra de leurs écoles et de leurs enfants. Ces derniers étaient représentés par leurs comités d'école lundi soir.

Les parents de l'école Jonathan se demandent quand ils auront le gymnase promis depuis plusieurs années. Ils s'inquiètent du fait que leurs enfants doivent dîner dans une salle où l'on retrouve, aux dires de la secrétaire du comité d'école, toutes les "traîneries" de la commission scolaire.

Du côté de la commission scolaire, on répond qu'il n'y aura pas de gymnase, du moins avant deux à trois ans, puisqu'il y a blocage au niveau de la subvention nécessaire pour entreprendre les travaux. Par contre, on indique que l'on procèdera sous peu à la quatrième phase des travaux de rénovation de l'école et qu'une passerelle reliant l'école Jonathan à l'école Marie Joie permettra, dès septembre prochain, aux enfants de Jonathan de profiter de la cafétéria de l'école Marie-Joie. On a procédé par résolution, lundi soir à l'engagement des architectes Codebeq et Faucher et de la firme d'ingénieurs Les Consultants pour la réalisation de la quatrième phase des travaux.

Les parents de l'école Montpetit se demandent, pour leur part, pourquoi les travaux d'agrandissement ne doivent être terminés qu'en 1986, alors qu'ils étaient prévus pour septembre prochain. Ils veulent savoir en quoi ils consistent exactement et s'inquiètent du fait que l'école recevra davantage d'élèves sans que soit réaménagée la grande salle qui les accueille. Cette salle contiendrait, aux dires des parents, en plus des cases des enfants, des lavabos installés de façon dangereuse. Cette salle sert à l'éducation physique.

La commission scolaire répond que l'on ne peut agrandir la salle de l'école à cause d'un manque de moyens financiers; que l'on s'en tiendra à la construction de deux classes et de locaux pour les professionnels. Les travaux de construction ont été retardés pour la bonne raison que le projet initial n'a pu être conduit à terme, à cause de l'absence de subvention, et qu'il a donc fallu recommencer tout le processus de préparation. Les commissaires ont requis les services de la firme d'architectes Codebeq et Faucher et de la firme d'ingénieurs Lapointe et Beauchamp pour réaliser les travaux.

Les parents de l'école St-Eugène se sont vus rassurés lundi soir quant à la venue d'une partie de la clientèle de Bellerive en septembre prochain. Les commissaires ont décidé de ne pas renouveler de bail de la Maison de transition qui occupait les locaux adjacents à ladite école (41 Laurentia). Ces locaux seront donc occupés en septembre par les professionnels scolaires, ce qui libèrera des classes pour les enfants. Mentionnons que l'on procèdera à l'école St-Eugène à des travaux de fenêtrage et de rénovation des portes et du revêtement extérieur.

Soulignons en terminant qu'à l'école Ste-Agnès, qui accueillera tout comme St-Eugène, des élèves de l'école de Bellerive, on procèdera également à des travaux de fenêtrage. Les commissaires ont décidé d'aller en soumissions publiques lundi soir.

Roger Lécuyer, Gilles Brisson, Luc Lapointe, le député Laurent Lavigne, le maire Tinus Mooijekind, Philippe Carrière et Gérard Leduc ont exhibé une esquisse de ce que pourrait donner le programme Revi-Centre. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Commission scolaire de Valleyfield

Un médecin pour régler les cas d'absence litigieux

par Marthe Martel.

La présidente de la commission scolaire, Monique Messier, a eu à exercer son vote prépondérant à deux reprises lors de l'assemblée du conseil scolaire, lundi dernier. La première fois, au sujet de l'élection du nouveau commissaire,la seconde fois pour trancher la question de l'engagement d'un médecin dans le but d'assurer un contrôle des absences.

Les commissaires ont décidé à la faveur du vote de Mme Messier, de retenir les services d'un médecin qui sera appelé à trancher lorsque des cas litigieux d'absence se présenteront. Il ne s'agit pas d'un médecin engagé par la commission scolaire mais plutôt désigné par elle.

Les commissaires étaient divisés sur la question. Les uns ont prétendu que l'on ouvrait la porte à l'arbitraire en permettant au supérieur immédait d'un employé de référer son cas si jugé "litigieux." Un commissaire a indiqué que c'était jeter de l'huile sur le feu, à la veille de négociations. Les autres, appuyant le proposeur, Madeleine Lefebvre, ont considéré qu'une telle mesure était nécessaire pour régler certains cas d'exception. Mme Lefebvre a indiqué que c'était vraiment dans cet esprit que la proposition était faite.

Mentionnons que la désignation d'un médecin par la commission scolaire ne contrevient pas à la convention collective des enseignants.

Club de golf de Valleyfield

Jean-Marcel Gobeil nommé gérant

par Normand Morand.

Jean-Marcel Gobeil a été nommé gérant du Club de golf de Valleyfield tandis que Jean-Marc Bougie ajoutera à son titre de professionnel du club celui de superviseur du terrain.

Voilà ce qui a été annoncé aux membres qui assistaient hier soir (mardi) à l'assemblée générale annuelle du Club de golf de Valleyfield.

Selon les informations obtenues 54 candidats avaient manifesté l'intention d'occuper le poste de gérant. On sait que cette fonction a été remplie pendant vingt-quatre années par Yvan Bergevin, décédé récemment.

Des nombreuses candidatures reçues, une dizaine provenaient de Valleyfield et de la région.

Jean-Marcel Gobeil huissier de profession entrera immédiatement en fonction en tant que gérant. Il est membre du club de golf depuis une vingtaine d'années et fut l'un des directeurs pendant quatre ans.

Jean-Marcel Gobeil devient gérant du Club de golf de Valleyfield. (Photo Le Soleil)

De l'essence répandue à Ormstown

par Normand Morand.

Il y a quelques semaines, un camion-citerne contenant 11,500 gallons d'essence a dérapé sur la rue Gale à Ormstown, en face de l'hôpital et dans un secteur résidentiel de la municipalité.

Les autorités municipales ont évalué les dommages approximativement à $13,178.77.

Lors de l'assemblée régulière tenue au début du mois, le conseil municipal du Village d'Ormstown a adopté une résolution demandant que la municipalité "soit reconnue zone désignée en vertu d'un décret à être adopté par le gouvernement du Québec."

De plus, la municipalité demande de pouvoir bénéficier du programme d'assistance financière établi par le gouvernement du Québec en vertu de l'article 38 de la Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre. Notons qu'une copie de cette résolution a été envoyée au Bureau de la protection civile du Québec.

AMENAGEMENT.

Des conseillers des deux municipalités d'Ormstown prendront part le 16 mars prochain à un colloque sur l'aménagement du territoire organisé par la MRC du Haut St-Laurent.

Se brancher soi-même est illégal

par Normand Morand

L'Association des câblodistributeurs rappelle à la population qu'il est illégal de raccorder soi-même son téléviseur ou appareil radio-FM au câble.

Le montant de l'abonnement donne droit à des raccordements effectués par la compagnie de câblodistribution.

Tout raccordement effectué soi-même peut vous rendre passible de poursuites judiciaires en vertu de la section des vols de service de télécommunication du Code criminel.

De plus, des raccordements illégaux peuvent priver vos voisins du plaisir de regarder la télévision.

L'honnêteté existe encore...

par Normand Morand

Il existe encore des gens honnêtes dans notre société et ils sont nombreux. En voici une preuve.

Vendredi dernier, Eric Gosselin, de Valleyfield, perdait son porte-monnaie sur la rue Du Marché à proximité du Chemin Larocque. Le porte-feuille de l'adolescent de 16 ans contenait toutes ses cartes (identité et autres) ainsi que la somme de 31$. Il croyait bien ne jamais retrouver cet article.

Lundi, le porte-feuille a été déposé dans la boîte postale de son père, M. Laurier Gosselin, Le contenu n'avait pas été touché.

Des félicitations et des remerciements sont adressés à ce bon samaritain anonyme qui a fait preuve de civisme et d'honnêteté. Le jeune Eric le remercie sincèrement et il aurait bien aimé le connaître.

Un accident fait sept blessés

par Marthe Martel

La poudrerie qui sévissait par moments, dimanche dernier a causé de nombreux accidents dans la région.

Tout d'abord, sur le Chemin du golf à St-Timothée, deux collisions frontales se sont produites. Une première impliquant deux automobiles n'a fait aucun blessé. Une seconde, impliquant un chasse - neige et une voiture a causé des blessures assez importantes à un citoyen de Valleyfield. Ce dernier aurait été conduit au Centre hospitalier de Valleyfield, aux dires des policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Valleyfield qui se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

ST-POLYCARPE

Un face à face s'est également produit à St-Polycarpe, dans le rang Ste-Marie, vers 12h15 hier. L'une des deux voitures impliquées contenait cinq passagers qui ont tous été blessés, certains grièvement. Dans l'autre voiture, prenait place deux personnes dont l'une a subi des blessures sévères.

Ce sont les policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Valleyfield, qui se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage. C'est l'agent Jourdain qui mène l'enquête dans cette affaire.

L'ex-maire de Valleyfield, Mme Marcelle B. Trépanier, a été nommée coordinnatrice provinciale des Fêtes du Canada qui se tiendront le 1er juillet prochain. Rappelons que Mme Trépanier avait occupé une importante fonction dans l'organisation du congrès mondial des Villes-jumelées qui a eu lieu l'automne dernier à Montréal. Ses talents d'organisatrice ont été mis à l'épreuve à de fréquentes occasions. Mme Trépanier a un véritable défi à relever quand l'on sait que les Fêtes du Canada n'ont jamais connu un succès retentissant au Québec. (Photo Le Soleil-archives)

C'est tout naturel au Club Med

NASSAU, PARADISE ISLAND — Une semaine aller-retour de Montréal, Départs 23-30 mars — 1199.$*

ELEUTHERA — Une semaine aller-retour de Montréal, Départs 30 mars-6 avril — 1250.$*

* Prix par personne comprenant vol, transferts, hébergement, repas, pourboires, activités sportives et soirées divertissantes. Carte de membre, consommations au bar et excursions facultatives non incluses.

CLUB MED expert

agence de voyages maurice lapointe inc.

45 ST-LAURENT VALLEYFIELD 373-1475

SUPER VENTE D'APPAREILS

Hotpoint

LE DERNIER CRI EN ÉLECTROMÉNAGER

• LAVEUSE
- 3 niveaux d'eau
- programme Permanent press
- programme régulier
- cuve 18 litres
- couleur blanche

• SECHEUSE
- programme régulier minuté
- bouton de mise en marche de sécurité
- filtre à charpie amovible, placé à l'avant
- couleur blanche

Parce que notre PRIX est le MEILLEUR

Hotpoint

• CUISINIERE
- nettoyage facile
- hublot pour le four
- centre de programmation
- horloge numérique
- couleur blanche ou amande

• MISE DE COTE SANS FRAIS

• REFRIGERATEUR
- capacité 335 litres réfrigérateur - 86 litres congélateur
- sans givre
- bac à glaçons
- bac à viande
- moules à glaçons
- couleur blanche ou amande.

SUPER SPECIAL $1999. LES 4 MORCEAUX

• LIVRAISON INCLUSE

MAGASINS A VOTRE DISPOSITION DANS LA REGION
MEILLEUR SERVICE POUR LA MEILLEURE QUALITE

La Meublière

PLANTE & CLAIRMONT

Plus, grand, plus de choix!
Larger space, more choice!

485 BOUL. ST-JEAN BAPTISTE EST MERCIER · 691-2811

22 RUE LAMBTON ORMSTOWN 829-2326

17 DU MARCHE VALLEYFIELD 373-4855

lettre ouverte

Pitié pour les ex-religieux sécularisés

Monsieur Michel Clair
Président du Conseil du Trésor
Québec

C'est à mon tour, Monsieur le Ministre, de vous écrire concernant l'injustice dont je suis l'objet, tout comme les 2,800 enseignants sécularisés après 1965.

J'ai appris que votre ministère avait déposé une proposition pour régler ce problème. Cependant ma surprise est à son comble quand je constate qu'on veut faire partager par la CEQ les frais de cette injustice. La CEQ n'est pour rien dans ce qui nous arrive. Ce qu'elle essaie de faire présentement, c'est de tenter de nous aider à nous sortir de ce bourbier. C'est tout à son honneur et nous l'en remercions.

Comme nous le savons, le vrai responsable de cette injustice c'est le gouvernement de Jean Lesage. C'est donc au gouvernement qu'il convient de réparer les torts que certains parmi nous subissent, depuis plusieurs années, et que d'autres subiront encore, si une solution n'est pas trouvée à brève échéance. Une injustice demeure toujours une injustice aussi longtemps quelle n'est pas réparée. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas nous taire et continuer de faire les frais de cette loi unique. Mais pourquoi faudra t-il que maintenant nous fassions l'objet d'une lutte entre le gouvernement et la CEQ? A ce compte, aussi bien parler de la CSN! Et pourquoi pas de la FQDE?

Ne faudrait-il pas plutôt se rappeler qu'à l'origine la cause de cette injustice, toujours présente à nos esprits bien que non avouée, ce sont les communautés enseignantes comme le laisse entendre l'opinion publique.

1 - Les communautés, ce sont elles qui refusèrent de participer à tout régime de pension avant les années 65, prétextant qu'elles assumaient et assumeraient les frais de pension de leurs membres. Elles refusèrent également de participer aux projets de 1973 et de 1978 parce que cela impliquait des coûts trop élevés.

2 - De plus, elles ont gardé pour elles-mêmes les revenus accumulés par tous les membres, revenus qui auraient dû servir à tous, même aux sécularisés.

3 - Au contraire, elles ont laissé partir leurs membres, sans parfois leur donner le nécessaire pour subsister. Plus souvent qu'autrement ceux qui se sécularisaient quittaient avec un maigre $500 en poche, et parfois moins.

4 - Les rachats de nos soi-disant crédits de rente, pour nos années passées en communauté, ont été faits à nos frais. Mais les communautés n'auraient-elles pas dû en partager les coûts?

5 - A-t-on encore raison de plaindre les communautés, alors qu'elles se sont enrichies à nos dépens? On sait par contre que leurs membres parvenus à la retraite bénéficient encore du supplément de revenu de la pension du Canada. Ce supplément est pourtant refusé aux enseignants sécularisés, parce qu'ils reçoivent déjà une maigre pension.

6 - Si jamais les communautés s'adressaient au gouvernement pour réclamer une part quelconque dans ce règlement:
- elles feraient la preuve encore une fois qu'elles comptent réaliser des gains en profitant du travail des autres, c'est-à-dire leurs anciens membres qui sont seuls à faire la lutte.
- elles fourniraient un prétexte au gouvernement pour retarder le règlement du problème: alors, quels seraient les coûts!

Elles seraient ainsi taxées de malhonnêteté et d'injustice, par rapport à leurs anciens membres, qui ont pourtant contribué à leur richesse et qui ne méritent aucunement qu'on s'acharne à leur nuire.

Pour conclure, il est bien évident que ce sont les communautés et non la CEQ qui devraient contribuer à réparer les torts qui ont été causés envers nous. C'est donc aux communautés que le gouvernement devrait s'adresser pour obtenir un partage des coûts, si jamais cela devait s'imposer.

En somme, ce que nous réclamons, c'est le droit que nous avions au rachat de nos années d'enseignement d'avant 1965. Ce droit les communautés ne l'ont jamais eu; même la loi des fonctionnaires de l'enseignement de 1940 excluait les religieux et les membres du clergé.

Lucien FAILLE
Membres des enseignants sécularisés après 1965.

Lettre ouverte

Un homme et son fauteuil roulant

Nous revoici à l'intérieur du deuxième autobus du transporteur "Le Fiacre" avec comme pilote, cette semaine, Marius, ayant lui aussi, son entraînement de commando pour personnes handicapées. Nous sommes toujours en mission spéciale pour la vérification de l'accessibilité aux édifices publics et commerciaux. Cette semaine, après la destruction de notre bande enregistrée, cible dévoilée: LES EDIFICES DE LA VILLE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD.

Les barrières étaient ouvertes ce matin-là, notre véhicule emprunte l'allée centrale pour se rendre à la plus luxueuse salle de réception de notre ville. Marius manoeuvre et le véhicule s'immobilise à l'endroit spécialement indiqué (bravo!). Vraiment magnifique: une rampe d'accès de côté aurait été nettoyée, si nous avions été attendus Tinus!)... Sinon nous aurions sans doute raté le cocktail traditionnel qui nous incite à écouter n'importe quel discours faisant souvent préambule aux nobles causes, décantées par de nobles personnages, souvent les mêmes.

Leurs voix mélangées aux effets de la potion magique permettent à notre oreille d'écouter en toute sécurité jusqu'à ce que soit clarifié le pourquoi de leur présence. Un soupir termine la réflexion de mon compagnon.

Ses deux roues sont restées immobiles et nous quittons le Chalet du Parc Sauvé. Rue Nicholson, nous "stoppons." Pierrette, l'épouse de Jean-Luc avait un billet lui indiquant qu'elle participait au paiement volontaire pour déneigement municipal parce que, par oubli, elle avait stationné son auto "le temps d'une nuit". Oui, le couvre-feu automobile pour la saison hivernale est, je crois, minuit, neige ou pas. Encore une fois les marches et paliers ne nous permettent de rencontrer la gente policière. De toute façon, erreur, ce n'était pas l'endroit pour régler cette contravention et j'aurais le même problème à l'hôtel de ville. N'ayez crainte, je paie toujours mes contraventions, le dernier huissier m'ayant fait payer cher mon dernier oubli. La "Reine à $0.32" s'acquitterait donc de cette tâche pour moi.

Le prochain endroit, nous l'avons visité de l'extérieur car il était impossible de franchir ce haut esaclier de la bibliothèque municipale, rue St-Jean Baptiste, et Jean-Luc ne pourrait fouiner à travers les étagères pour dénicher et vérifier un volume dont souvent le titre nous accroche.

Que l'on pense à construction, et là encore, pour obtenir un permis municipal, c'est aussi chose impensable: portes et escaliers nous l'interdisent. Continuons notre tournée et arrêtons-nous maintenant devant le "Centre des Loisirs du Sud-Ouest Inc." Malgré un stationnement réservé pour personnes handicapées, face à la porte centrale (rue St-Paul), nous ne pourrions entrer: un grand et haut escalier nous tirait la langue. Deux coins de rues plus loin, même effronterie par la porte de devant du Centre (rue St-Laurent). Du côté, rue St-Charles, un endroit pour stationner mais un banc de neige obstruait l'entrée de porte. Portes barrées, je regarde à l'intérieur: deux escaliers souriaient, sarcastiquement, nous défiaient d'accéder au plancher de cet immeuble.

Nous avons été accueillis de la même façon au "Club des Bons copains" (coin St-Philippe et Cousineau). Pour ce qui est du Centre des loisirs de Bellerive, une glissade de côté nous fit bien comprendre qu'il fallait ses 2 jambes ici pour s'amuser. "Le Fiacre" nous transporte et peut stationner dans des endroits réservés. Nous aimerions maintenant pouvoir entrer. A bientôt pour une autre épisode de: "UN HOMME ET SON FAUTEUIL".

Pierre Couturier: pousseur
Jean-Luc Hayeur: roulant
A Part égale, accessibilité égale.
110 Chemin Larocque
Valleyfield
J6T 4A8
371-4554

Lettre ouverte

La paille du PLQ et la poutre du P.Q.

Monsieur le responsable des communications. Vous ayant lu dans la parution de la semaine dernière sous la rubrique intitulée: Le P.Q. et la convention Libérale, permettez-moi ces quelques remarques qui n'ont pas pour objet de vous endormir mais plutôt de vous éveiller.

Est-il normal que jalouser de façon si maladroite une convention où la partisanerie fut manifestée de façon si extraordinaire?

Est-il normal que vous analysiez les retombées d'une convention du parti à l'opposition, quand au sein de votre propre gouvernement au pouvoir "TEMPORAIRE", la plus grande zizanie vue dans l'histoire politique s'y est confortablement installée.

Est-il normal que vous vous permettiez de qualifier des gens faiseux d'élections quand parmi eux on pouvait identifier non pas des péquistes visiteurs mais plutôt des péquistes convertis au parti libéral du Québec?

Est-il normal qu'ayant été vous-même identifié comme un indépendatiste enragé, vous ayez été si rapidement dressé?

Est-il normal que comme responsable des communications vous ayez écrit le contraire de ce que pensent vos militants?

Pour terminer et par crainte de vous relire ...

Est-il normal que l'on vous ait choisi comme responsable aux communications?

Marcel Thibeault.

LAUREATS...
Suite de A-1

souligné que cette soirée n'est pas réservée exclusivement "aux gros de la place". "On a un beau jardin à Valleyfield, a-t-il dit et il s'agit d'en faire le tour. Cet événement est une source de publicité pour les entreprises de chez-nous."

L'an dernier, 80 inscriptions ont été faites aux Lauréats des personnalités. En 1985, le comité organisateur souhaite en recueillir une centaine. Les entreprises intéressées à poser leur candidature à l'un ou à l'autre des lauréats peuvent le faire en contactant, avant le 1er mars, M. Pierre St-Jacques au numéro suivant: 371-8962 ou encore en communiquant avec la Chambre de Commerce au 373-8789.

Les candidats et candidates intéressés devront débourser 15$ pour l'inscription à un ou plusieurs lauréats. Par ailleurs, ils devront compléter un questionnaire visant à déterminer le mérite de leur entreprise. Chaque entreprise qui aura posé sa candidature, sera nommée lors du gala puisque cette participation constitue, pour le comité organisateur, un mérite remarquable et louable d'où sans doute, le mot d'ordre du comité pour l'année 1985: En participant, vous serez gagnant.

Le Maire, Tinus Mooijekind a, quant à lui, souligné que cet événement s'adresse à tous ceux qui ont à coeur le développement économique de la région. Il a également félicité la Chambre de Commerce pour l'objectivité dont elle fait preuve dans le choix des Lauréats et l'a encouragée à poursuivre dans la même veine. Ayant lui-même récolté un lauréat, l'an dernier, pour les Promenades du Centre-Ville, le Maire a finalement indiqué que cet événement est très valorisant pour les entreprises en compétition.

Jocelyn Rancourt, le maire Tinus Mooijekind et le président de la Chambre de Commerce Luc Lapointe ont exhibé le sigle de l'organisme tout en annonçant la tenue du Lauréat des Personnalités. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

PROJET...
Suite de A-1

pour améliorer le centre-ville. Tout dépend de ce qu'on fera avec celle-ci. Rien n'a encore été mis sur le tapis. La ville ne s'est pas ouverte. Il est donc trop tôt pour se prononcer", a déclaré M. Robert Breton.

M. Mario Faubert a quant à lui indiqué qu'il était satisfait que l'on pense à améliorer des artères commerciales de Bellerive et non seulement la rue Victoria. Il a dit souhaiter que les marchands s'embarquent à plein dans un tel projet. Il a cependant ajouté: "Il faudrait que les marchands soient mieux informés, qu'ils n'apprennent pas les choses une fois que tout est réglé".

LA SIDAC

Lors de la conférence de presse donnée vendredi dernier, le maire Tinus Mooijekind a parlé à quelques reprises de la SIDAC (Société d'initiative de développement des artères commerciales) mise sur pied par la Chambre de commerce. Le président de la Chambre de commerce, Luc Lapointe, n'a pas trop prisé la chose. Il a déclaré au SOLEIL, à l'issue de la conférence de presse: "Je ne savais pas que la Chambre de commerce avait mis sur pied une SIDAC. Je viens de l'apprendre. Ce sont les marchands qui vont décider s'ils veulent ou non une SIDAC. Tout ce qui a été fait, ce sont des travaux exploratoires".

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

Me Michel Mercier
AVOCAT
47 Jacques-Cartier
Valleyfield, Qué. J6T 4P9
Tél.: (514) 373-5030

LA PLYMOUTH RELIANT LE CHOIX NUMERO UN DES CONNAISSEURS

La Plymouth Reliant s'est retrouvée en tête de liste des ventes au Canada pour une deuxième année. Il s'en est vendu 32,642 unités comparativement à 28,848 unités l'année précédente.
EN PLUS DE TOUT CELA ON VOUS OFFRE GRATUITEMENT LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE VALEUR DE $554. SUR MODELES 84 ET 85
Votre Reliant, vous attend chez nous!

CHRYSLER
Tu m'étonneras toujours!
ANDRE HEBERT, président

VALLEYFIELD PLYMOUTH-CHRYSLER LTÉE
475 BOUL. LANGLOIS
VALLEYFIELD 371-9551
VENTES-PIECES-SERVICE-DEBOSSELAGE

NOUVELLE ADMINISTRATION
MARCHE ST-LAURENT
M. MARTINUS MOOIJEKIND ET M. SIMON DESCHAMBAULT SONT HEUREUX DE VOUS FAIRE PART QU'ILS SE SONT PORTE ACQUEREUR DU
MARCHE ST-LAURENT
32 RUE ST-LAURENT. VALLEYFIELD

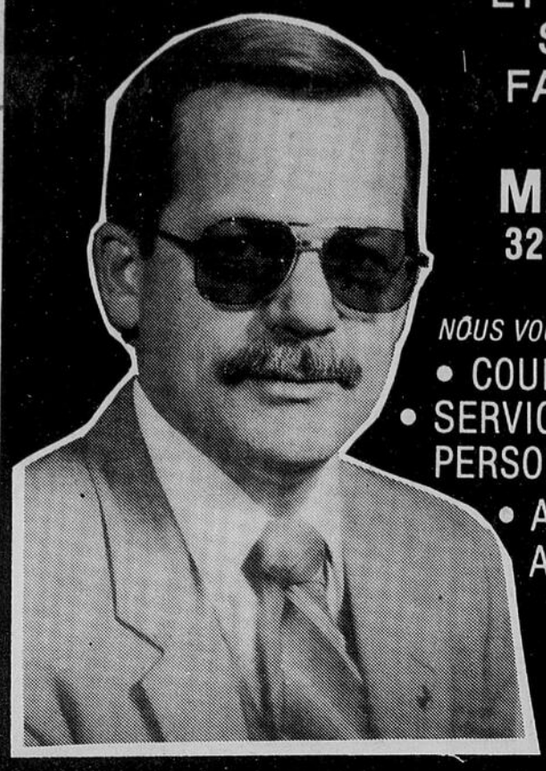

NOUS VOUS OFFRONS:
• COURTOISIE
• SERVICE PERSONNALISE
• AMBIANCE AGREABLE

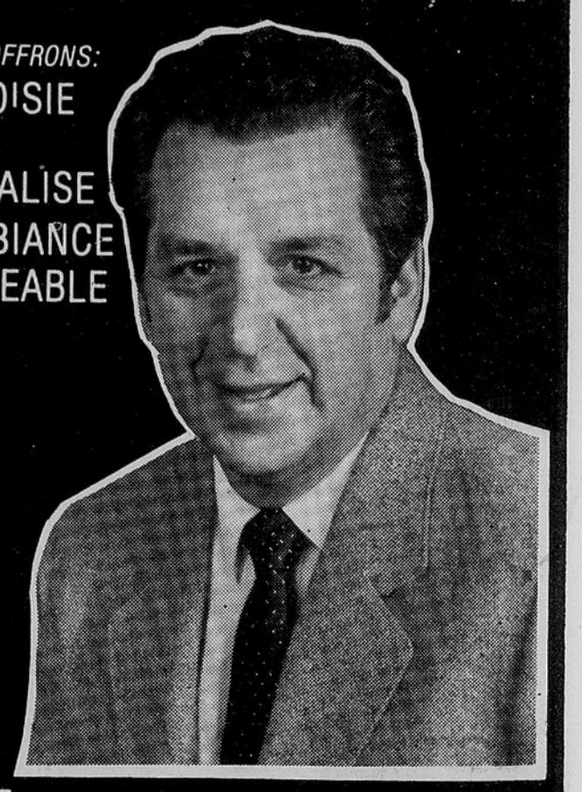

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES AU 373-2277
NOUS SOMMES EN RENOVATION
SERVICE DE LIVRAISON
(CARTE AQDR ACCEPTEE)
32 ST-LAURENT VALLEYFIELD
EN PLEIN CENTRE-VILLE

LES JEUX NATHAN
EN EXCLUSIVITE A
la Boutique du Jouet

ORDIMINI
139.95$

LISE P. MOOIJEKIND propriétaire

BOUTIQUE DU JOUET
PROMENADES CENTRE-VILLE
241 rue Victoria, Valleyfield

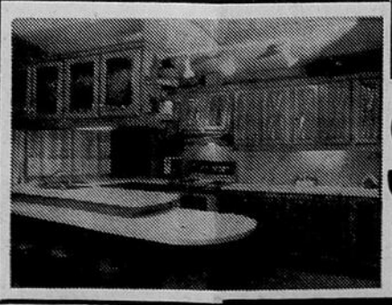

ARMOIRES de CUISINE
Super Spécial 20% à 40%
D'escompte sur tous les modèles d'armoires et de vanités en bois ou en mélamine.
En plus, CUISIN OR met toujours à la disposition de ses clients, son plan de financement 12 mois sans intérêts (30% de dépot demandé)
Notre salle de montre au cachet original vous surprendra agreablement par sa planification et par la sélection tres vaste des styles et modèles d'armoires.
C'EST À VOIR SANS TARDER!
505 ST-GEORGES, LA PRAIRIE - CUISIN OR
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
659-2290

Des emplois pour nos jeunes

Nous avons une armée de jeunes chômeurs dont les talents sont inutilisés, les énergies inexploitées et les forces refoulées. C'est là une situation tragique qui risque fort d'exploser avec perte et fracas.

Alors, que faisons-nous pour résoudre ce problème à part d'en parler? La Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield et la Chambre du Canada croient qu'il n'existe qu'une seule solution: créer une économie saine et prospère.

Formules magiques et solution unique n'existent pas. On a besoin des efforts concertés de plusieurs joueurs: les gouvernements de tous les niveaux, les gérants d'affaires et les actionnaires,les syndicats et les travailleurs, les consommateurs et le grand public.

Premièrement, le gouvernement. Commençons par les impôts: directs et indirects, ils prennent plus de 50% du produit national brut. Le tiers de chaque dollar d'impôt fédéral va au service de notre immense dette nationale.

Si nous pouvons obtenir du gouvernement qu'il coupe dans ses dépenses, les impôts peuvent être réduits, rendant ainsi le prix de nos produits plus concurrentiel et donnant un plus grand pouvoir d'achat aux consommateurs.

Nous avons besoin d'une politique gouvernementale qui créera un climat d'investissement attrayant et stable.

Nous avons besoin d'une approche intelligente à la réglementation de l'industrie qui maintiendra la réglementation au niveau minimal.

Nous avons besoin d'une politique raisonnable sur la concurrence, d'une libéralisation du commerce, de plus d'intérêt pour les exportations, de plus de stimulants pour la R-D.

Nous avons besoin de collaboration entre les différents niveaux de gouvernement.

Voilà une liste bien partielle d'actions que le gouvernement devrait entreprendre... et chacune d'entre elles est extrêmement importante.

Les gérants d'affaires ont aussi un rôle majeur à jouer. Lorsque des problèmes causés par une mauvaise gestion apparaissent, on porte très souvent le blâme sur une autre cause. Il faut savoir qu'il n'existe pas de substitut à l'excellence dans la gestion.

Les relations de travail sont un autre domaine où la performance joue un rôle primordial. La situation actuelle des relations de travail au Canada est malheureusement déplorable.

Les consommateurs et le grand public participent également à notre destin économique. Les consommateurs peuvent donner une chance aux produits canadiens pour autant que prix et qualité soient comparables mais ils ne le feront probablement pas.

Les électeurs peuvent exercer des pressions sur leur député pour qu'il appuie les politiques qui aideront l'économie, par exemple, moins de dépenses gouvernementales et moins de réglementation inutile dans les entreprises, mais ils ne s'en donneront probablement pas la peine.

Si nous pouvons convaincre tous les joueurs de l'équipe économique à bien tenir leur position, nous pourrons renforcer l'économie et créer des emplois pour nos jeunes.

Nous n'avons pas à subir cette médiocre performance de notre économie.. mais nous la subirons probablement.. à moins que les Canadiens ne se décident à agir.

Henri Salembier,
directeur général de la Chambre de Commerce de la région de Valleyfield.

Un grand et un petit frère

Le 13 février dernier, André Montpetit, Grand Frère, et son Petit Frère, Olivier Legault, sont allés rencontrer l'animateur Michel Milard, dans les studios de C.F.L.V.

Au cours de l'entrevue, ils ont su, en toute simplicité, partager avec les auditeurs différents aspects de la relation amicale qu'ils entretiennent depuis plus de 2 ans maintenant.

André Montpetit a expliqué ce qui l'avait motivé à devenir Grand Frère. Ayant subi avec succès une délicate intervention chirurgicale, il a réalisé que le seul fait d'être vivant était une grande richesse en soi et qu'il devait en faire profiter d'autres. Alors pourquoi ne pas aider un jeune à se développer en partageant avec lui, une activité de loisir quelques heures par semaine?

Tout n'a pas toujours été rose entre Grand Frère et Petit Frère mais c'est comme ça dans la vie. Il a fallu s'apprivoiser, respecter le rythme de l'autre, faire des essais tout en restant soi-même. André pouvait compter sur le support et l'expérience de l'équipe de l'association en tout temps.

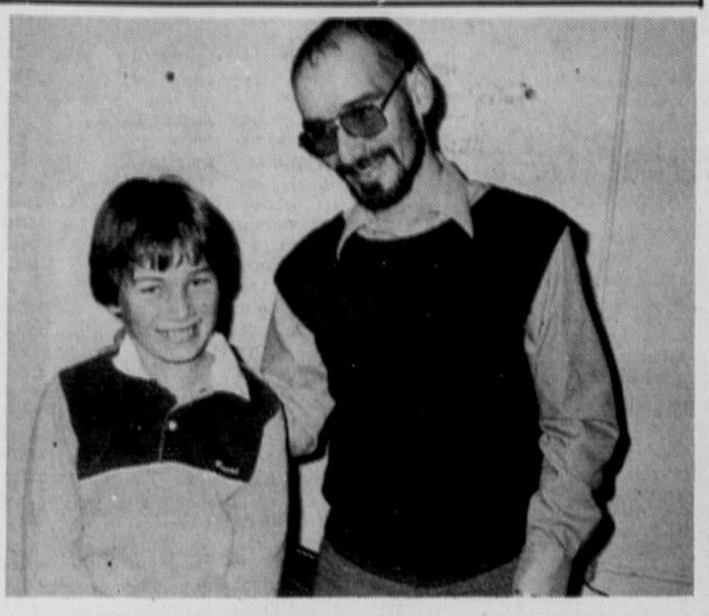

Olivier Legault et André Montpetit: un petit et un grand frère. (Photo Le Soleil)

Grand Frère et Petit Frère ont mentionné plusieurs activités qu'ils prennent plaisir à faire ensemble comme la patinage, la natation, les quilles, la construction d'objets en bois, etc...

Depuis qu'ils se connaissent, les 2 amis ont changé: Petit Frère Olivier reprend peu à peu confiance en lui et dans le monde adulte. Il a aussi amené son Grand Frère André à dépasser ses limites. Ca garde en forme de côtoyer la jeunesse! André a également pris conscience des difficultés que rencontrent les jeunes dans leur recherche d'identité et dans leurs rapports avec les adultes.

Leur amitié suit son cours et tous deux recommenceraient sans la moindre hésitation cette riche expérience. Si leur témoignage a suscité chez vous de l'intérêt et que vous voulez en savoir plus long sur l'association régionale Grands Frères - Grandes Soeurs, présentez-vous au 41 Chemin Larocque, Valleyfield ou composez 371-8492

Bienvenue, futurs Grands Frères!

Que c'est beau la compassion

"Ce sentiment de pitié qui nous rend sensibles aux maux d'autrui" a été démontré, mardi après-midi à Chateauguay, quand de braves hommes ont fait l'extraordinaire dévouement de secourir un chien en détresse. La malheureuse bête qui avait tombé dans l'eau près du Boulevard Salaberry et Dubuc, fut repêchée, grâce à Monsieur Jean Luc Duquette assisté par le Constable René Léonard de la Police de Chateauguay, L'Equipe de la Station de Pompage a aussi assisté au sauvetage. Bravo et félicitations

Au nom de celle qui ne peut pas le dire, et qui repose au refuge, merci beaucoup.

Jackie G. Marcil.
Directrice.
S.P.A. SHANGRI LA
St. Louis de Gonzague

P.A.LEDUC,c.a.
COMPTABLE AGREE
CHARTERED ACCOUNTANT
ca
23 STE-HELENE
VALLEYFIELD
371-2511

Tél.: 373-4666
Jean A. Paré, Podiatre
SOINS des PIEDS
Permis No. 75-059
186 rue Maden
Valleyfield

Entr'Elles

Il était un 8 mars...

Le 8 mars est la Journée Internationale des Femmes dans tous les pays. L'événement que commémore cette journée s'est produit à New York en 1908 dans le Lower East Side. Une manifestation s'organisait cette journée et les ouvrières voulaient des lois contre le travail forcené dans des lieux insalubres, contre le travail des enfants, pour des semaines de travail plus courtes et pour le droit de vote. Des conférences ont commencé à s'organiser en 1904. En 1908, les femmes choisirent le 8 mars comme journée d'agitation et de manifestations en faveur du droit de vote. Les ouvrières épuisées ont quitté leurs usines, les mères fatiguées sont sorties de leur cuisine pour participer avec enthousiasme aux assemblées de masse dans divers squares du Lower East Side. Ces femmes obscures de la classe la plus défavorisée, portant des robes usées et des châles ou des fichus sur la tête ne savaient pas qu'elles marqueraient l'histoire. Leur journée est devenue célèbre dans le monde entier.

En 1910, un congrès international socialiste s'est tenu à Copenhague. Clara Zetkin, leader socialiste en Allemagne, présenta une résolution demandant que le Woman's Day américain devienne la Journée Internationale des Femmes. La résolution fut adoptée à l'unanimité.

Le 8 mars est à réinventer à chaque année, et cette fois-ci le Centre des Femmes se prépare à partager une journée avec vous. Nous serons en mesure de vous fournir plus de renseignements bientôt.

L'information un pas de plus vers l'autonomie.

L'Equipe du Centre des Femmes.
51, rue Nicholson Valleyfield.
Tél 371-0139.

Les scouts et les guides en fête

Depuis huit années déjà, les scouts et les guides du Sud-Ouest fêtent l'anniversaire de leur fondateur Baden Powell à l'occasion de la semaine internationale du guidisme et du scoutisme.

Cette année, cette grande journée du Festival B.P. est organisée par la branche 17-20 ans et aura lieu à Beauharnois, le samedi 23 février 1985. Le thème du Festival est "**Carrefour B.P. 85**". Les scouts et les guides feront donc leur "petit bout de chemin" pour venir se rencontrer et célébrer à ce carrefour de l'amitié et de la fraternité.

Les activités débuteront à 9h30 par l'accueil, puis se poursuivront avec des grands jeux par branche, un diner communautaire, des activités par groupes d'âges et une célébration eucharistique qui aura lieu en fin d'après-midi. La journée se terminera par la divulgation des résultats d'un concours de photos et de dessins organisé par les kamsoks de Châteauguay, la remise d'un trophée pour la vente des calendriers et la remise de macarons souvenirs. Le tout devrait se terminer vers 16h30 par un chant d'amitié.

Les 17-20 ans.

Lettre ouverte

M. Lavigne, pourquoi pas des "campi-beaux"?

C'est l'année Internationale de la jeunesse, l'été s'en vient et les élections aussi. Ne serait-il pas plaisant pour les personnes âgées de pouvoir prendre des marches le soir, par une belle soirée chaude, sans avoir peur de se faire attaquer?

Ne serait-il pas plaisant pour les vacanciers de pouvoir partir la tête en paix sans avoir peur de se faire cambrioler? Ne serait-il pas plaisant pour les enfants de pouvoir aller jouer dans les parcs sans avoir peur de se faire agresser ou enlever?

Pourquoi ne pas imiter les anglais et créer un réseau de "Bobby" et par le fait même créer de vrais emplois à plein temps pour les assistés - sociaux et alléger la tâche des policiers qui pourraient se consacrer à leur vrai travail pour lequel ils sont formés.

Pourquoi ne pas redonner espoir à tous ces assistés-sociaux déprimés qui se sentent inutiles sans se rendre compte que toute la population, de l'âge tendre à l'âge d'or, a besoin d'eux. Nous avons déjà nos "Campi-belles", pourquoi pas nos "Campi-beaux"? Par la même occasion, quand à l'été les "Beaux" prendraient leurs vacances, vous auriez là une multitude d'emplois pour les étudiants.

Alors monsieur le député, montrez-nous de quoi vous êtes capable, un petit effort on compte sur vous. Réglez vos problèmes, et nous règlerons celui de votre part. Nous attendons des actes et non des promesses électorales, vous avez encore le temps, quand on veut, on peut.

Une citoyenne optimiste.

PAS 12,
PAS 24,
PAS 36,
MAIS... **48 HEURES PLUS TÔT**
que son plus proche compétiteur
le soleil DIMANCHE

Kmart
Le magasin d'aubaines

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Pour vous prouver qu'il est payant de magasiner chez K mart

Voici les aubaines des vendredi et samedi!

ECONOMISEZ .60
PAPIER A MAIN WHITE SWAN
Paquet de 2
Rég. 1.47
SPECIAL
.87
Limite 2 par client
Quantité disponible 300

ECONOMISEZ .50
LUMIERES GENERAL ELECTRIQUE
Blanches de luxe
Paquet de 2
40-60-100 watts
Rég. 1.94
SPECIAL
1.44
Limite 4 par client
Quantité disponible 400

ECONOMISEZ 1.00
SACS A POUBELLE K-MART
Paquet de 40 sacs
Rég. 3.97
SPECIAL
2.97

ECONOMISEZ 1.70
POUBELLE ARMOIRE GLAD
Rég. 9.67
SPECIAL
7.97

ECONOMISEZ 4.11
POUR 3 BOITES COUCHES LUVS
Petit 24 Medium 16
Grand 12
Rég. 4.37
SPECIAL 3 BOITES POUR
8.99

ECONOMISEZ 8.00
JEANS EXTENSIBLES EN DENIM
POUR DAMES
Rég. 29.88
SPECIAL
21.88

1050 Boul. Mgr. LANGLOIS
VALLEYFIELD-NITRO

VENDREDI-SAMEDI
22-23 FEVRIER

REGLES CONCERNANT LES SOLDES
Nous visons avant tout à combler toutes les commandes d'articles en solde dans nos magasins. Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'article demandé n'était pas disponible, K Mart vous remettra sur demande un bon d'achat spécial vous permettant d'acheter ultérieurement le même article à un prix de solde annoncé. Sinon, vous pourrez acheter un article de qualité comparable emportant un privilège réduit équivalent. Notre but premier est de donner toujours satisfaction à notre clientèle.
K Mart Canada Limitée

Kmart ACCEPTE
MasterCard VISA

les décès

ERNEST MONTPETIT & FILS INC.
373-3511
FOUR CREMATOIRE COLUMBARIUM
3 SALONS FUNÉRAIRES POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONUMENTS M. GOSSELIN INC.
15, rue Dion, Valleyfield Tél.: 373-6191
VENTE - REPARATIONS - INSCRIPTIONS

DAGENAIS.

A Beauharnois, le 13 février, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Clovis Dagenais, époux d'Yvette Tisseur, demeurant à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 16 février dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Bourgie & Frère Inc., 127 rue Ellice à Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service fut célébré à 10h. Inhumation au cimetière de Beauharnois.

GOYETTE.

A Maple-Grove, le 13 février, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Goyette, époux d'Yvonne Hébert, demeurant à Maple-Grove. Les funérailles ont eu lieu le 16 février dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Bourgie & Frère Inc. 127 rue Ellice à Beauharnois pour se rendre à l'église paroissiale de Maple-Grove où le service fut célébré à 11h. Inhumation au cimetière de Beauharnois.

CARDINAL.

A Beauharnois, le 18 février, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Walter Cardinal, époux de Lucienne Bariteau, demeurant à Beauharnois. Les funérailles auront lieu demain, jeudi, le 21 février. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frère Inc., 127, rue Ellice à Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 14h. Inhumation au cimetière de Beauharnois.

CHARLEBOIS.

A Valleyfield, le 11 février, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Jeannine Charlebois, fille de M. et Mme Philorum Charlebois de Dalhousie, demeurant au 14, rue St-Isidore à Valleyfield. A la demande de la défunte, la dépouille mortelle n'a pas été exposée. Un service commémoratif a été célébré le 16 février dernier, à 14h, en l'église paroissiale de St - Télesphore. Incinération au crématorium J.A. Larin & Fils Inc., 319, rue Victoria à Valleyfield. Inhumation des cendres au colombarium du même endroit.

POULIN.

A Valleyfield, le 12 février, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Armand Poulin, époux de Rose-Hélène Poulin, demeurant au 261, rue Bromont à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 14 février dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317, rue Victoria à Valleyfield, pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service fut célébré à 11h. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

DAOUST.

A Valleyfield, le 13 février, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Ernest Daoust, née Lucienne Léger, demeurant au 68, rue St-Louis à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 16 février dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317, rue Victoria à Valleyfield, pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service fut célébré à 9h30. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

DESMARAIS.

A Valleyfield, le 15 février, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Guy Desmarais, époux de feue Laurette Julien, demeurant au 173, boul. Hébert à St-Timothée. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 18 février. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317, rue Victoria à Valleyfield, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service fut célébré à 11h. Incinération au crématorium J.A. Larin & Fils Inc., 319, rue Victoria à Valleyfield. Inhumation des cendres au cimetière de St-Timothée.

DION.

A Valleyfield, le 15 février, à l'âge de 74 ans est décédé M. Lionel Dion, époux de feue Lucille Gauthier, demeurant au 209, rue Salaberry à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 18 février. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317, rue Victoria à Valleyfield, pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service fut célébré à 9h30. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

FERRIN.

A Valleyfield, le 17 février, à l'âge de 70 ans est décédée Mme Jeannette Ferrin, née Jeannette Leduc, demeurant au 58, rue Salaberry à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 20 février. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317, rue Victoria à Valleyfield, pour se rendre à l'église St-Esprit de Valleyfield où le service fut célébré à 14h. Inhumation au cimetière de St-Timothée.

MONTPETIT.

A Valleyfield, le 17 février, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Joseph Montpetit, époux de Carmen Legault, demeurant au 66, Route 201 à Coteau-du-Lac. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 20 février. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc. et J.E. Ménard, 124, Avenue du Comté à Coteau-Landing, pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-du-Lac où le service fut célébré à 10h. Inhumation au cimetière de Coteau-du-Lac.

TARDIF.

A St-Timothée, le 13 février, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Armand Tardif, époux de Noella Lemieux, demeurant au 21, rue Lamothe à St-Timothée. Les funérailles ont eu lieu le 15 février dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 315, rue Danis à Valleyfield, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service fut célébré à 14h. Le corps a par la suite été incinéré. Inhumation des cendres au crématorium Ernest Montpetit & Fils Inc., 200, rue Champlain à Valleyfield.

RHEAUME.

A Valleyfield, le 17 février, à l'âge de 72 ans est décédé M. Roland Rhéaume, époux de Lucille St-Denis, demeurant au 2, rue Stewart à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 20 février. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 315, rue Danis à Valleyfield, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive de Valleyfield où le service fut célébré à 14h. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

Des gens heureux, ceux qui utilisent les
les petites annonces
Secteur VALLEYFIELD 373-8555
Secteur CHATEAUGUAY 692-8555

Notre façon de nous aider
Société d'entraide économique de Valleyfield
634, boul. Mgr Langlois Valleyfield
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

Vous payez trop d'impôts
La solution: le Régime enregistré d'épargne-retraite — REÉR
11 1/2 %
+
Plan par anticipation
Pour plus de renseignements, communiquez avec: Serge Brodeur Tél. 371-6160

DÉPÔT DE 1 000 / ANNÉE
ÉPARGNE-RETRAITE AVEC PRÊT ANTICIPATION

Année	Montant	Prêt anticipation	Retour d'impôt	Fictif 10%
01	01 000 $	666 $	666 $	001 832 $
02	02 000 $	666 $	666 $	003 846 $
03	03 000 $	666 $	666 $	003 065 $
04	04 000 $	666 $	666 $	008 504 $
05	05 000 $	666 $	666 $	011 187 $
06	06 000 $	666 $	666 $	014 139 $
07	07 000 $	666 $	666 $	017 384 $
08	08 000 $	666 $	666 $	020 954 $
09	09 000 $	666 $	666 $	024 885 $
10	10 000 $	666 $	666 $	029 206 $
11	11 000 $	666 $	666 $	033 959 $
12	12 000 $	666 $	666 $	039 187 $
13	13 000 $	666 $	666 $	044 938 $
14	14 000 $	666 $	666 $	051 266 $
15	15 000 $	666 $	666 $	058 225 $
16	16 000 $	666 $	666 $	065 880 $
17	17 000 $	666 $	666 $	074 301 $
18	18 000 $	666 $	666 $	083 564 $
19	19 000 $	666 $	666 $	093 752 $
20	20 000 $	666 $	666 $	104 961 $

104 961 $

VENTE FOLLE
DU 20 FEVRIER AU 2 MARS 85

TISSEUR EST FOU...
Signé: Le Personnel

POUR HOMMES

	PRIX REG.	PRIX FOU
CHEMISES	VALEUR JUSQU'A $50.	pour 19.95
	VALEUR JUSQU'A $35.	pour 14.95
CHANDAILS	VALEUR JUSQU'A $110.	pour 39.95
	VALEUR JUSQU'A $90.	pour 34.95
	VALEUR JUSQU'A $70.	pour 24.95
	VALEUR JUSQU'A $50.	pour 19.95
	VALEUR JUSQU'A $40.	pour 14.95
PANTALONS	VALEUR JUSQU'A $64.	pour 19.95
HABITS	VALEUR JUSQU'A $350.	pour 149.95
VESTONS	VALEUR JUSQU'A $225.	pour 89.95

POUR FEMMES

	PRIX REG.	PRIX FOU
JUPES	VALEUR JUSQU'A $60.	pour 24.95
PANTALONS	VALEUR JUSQU'A $75.	pour 19.95
BLOUSES	VALEUR JUSQU'A $95.	pour 29.95
ROBES	UN LOT	pour 19.95
COSTUMES	VALEUR JUSQU'A $270.	pour 74.95
MANTEAU	VALEUR JUSQU'A $385.	pour 99.95
CHANDAILS	VALEUR JUSQU'A $95.	pour 29.95

Autres spéciaux en magasin
Tisseur
Centre d'Achats Régional, Boul d'Anjou, Châteauguay 691-9733

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

F.L.D.
(O)

REMERCIEMENTS

M. Adrien Latour est décédé le 26 novembre 1984. Il a été boulanger dans Valleyfield pendant près de 50 ans. Son épouse, Gilberte Nadon, est décédée le 5 octobre 1982. La famille de M. Latour: sa soeur, Mlle Alma Latour, sa belle-soeur, Mme Aurèle Nadon, ses enfants, Micheline, André, Gilles, Jean-Pierre, Germain, Lise, Claude, Jacques, Jean-Denis, ses brus, ses gendres et ses petits-enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de ces événements.

REMERCIEMENTS

Mme Alphonse Carrier et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Alphonse Carrier, survenu le 17 décembre 1984, à l'âge de 68 ans et 4 mois, soit par dons, offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Hannah Finn Ostiguy et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Hubert Ostiguy, survenu le 20 janvier 1985, à l'âge de 72 ans, soit par dons, offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Aline Dapratto-Montreuil, ses enfants, Jean-Paul (Lise Lefebvre), Gisèle (feu Fernand Chevrier), Maurice (Mireille Deschamps), Rachel Montreuil-Laroche, ses onze petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Lorenzo Montreuil, survenu le 8 janvier 1985 à l'âge de 78 ans, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Rolland Lacombe (Gisèle Guérard), M. et Mme Jean-Guy Lacombe (Rita Plante), M. et Mme Claude Guérin (Jeannine Lacombe), M. et Mme Maurice Lacombe (Marie-Claire Lecompte) désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme veuve Hormidas Vachon, née Albiana Samson, épouse en 1re noces de feu Armand Lacombe, survenu le 26 janvier 1985, à l'âge de 77 ans et 4 mois, soit par dons, offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

Mme Régina Brunette et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Anastase Brunette, survenu le 18 janvier 1985, à l'âge de 89 ans, soit par dons, offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Louis-Philippe Debonville (Marie-Rose Bilodeau) et ses enfants, Mme Cléo Dignard (Rose-Aimée) et Mme Jean Lafrenière (Liette), désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Louis-Philippe Debonville, survenu le 6 février 1985, à l'âge de 76 ans, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de consédirer ces remerciements comme personnels.

Cercle des filles d'Isabelle de Bellerive

L'assemblée du 7 janvier dernier débuta à 19h30. La prière fut récitée par Mme Gisèle Beaudry, chancelière. Environ 55 membres étaient présents. La régente, Mme Pierrette Larocque, souhaita la bienvenue à tous et profita de l'occason pour offrir ses voeux de bonne et heureuse année.

Des suggestions et des mises au point furent apportées concernant les travaux du cercle qui furent proposés et appuyés. Les membres en profitèrent pour s'acquitter de la cotisation.

Mme Desneiges Godin reçut l'honneur d'être choisie "Personnalité de l'année. Des fleurs lui furent offertes par Mme Rose Hardy, ex-régente honoraire, un souvenir fut présenté par Mme la régente. Mme Yolande Aubin, Vice-régente, fit lecture d'une courte biographie pour mieux nous la faire connaître et celle-ci fut très émue. L'assemblée se termina à 20h30.

La soirée se poursuivit dans un cadre très agréable pour souligner la fête de nos Soeurs secrètes. A ce moment, le cercle accueillit les invitées dont Mme Laurette André, musicienne bien connue qui nous fit un réchauffement musical. Tous les membres y allaient de leur plus belle voix. M. Bertrand Lefebvre et son violon furent accueillis avec plaisir et ont enchanté l'assistance par des airs bien connus. Ces moments furent rehaussés par la présence de M. Gilles Meury, aumonier de la paroisse. Ce dernier adressa un message d'espérance et de confiance pour notre jeune cercle. Un don à l'église fut remis par Mme la Régente au nom du cercle, accompagné d'un présent personnel.

Chacune fut très heureuse de connaître sa Soeur Secrète, moment très attendu et toutes reçurent un cadeau souvenir.

Mme Zéphérina St-Onge, membre du cercle fut l'heureuse gagnante d'une jolie courte-pointe; nous la félicitons et nous adressons un chaleureux merci à tous pour l'encouragement à ce tirage.

La soirée continua dans une atmosphère de musique et de danse avec Mme Madeleine Desautels, membre du cercle, reconnue pour son dynamisme et sa joie de vivre. Cette soirée fut une réussite qui se termina par un délicieux goûer préparé par le buffet Johanne, dans un décor joyeux.

PETITE PENSEE:

Poursuivons notre route!

Cercle de Bellerive, Rédactrice, H.B.

Fillion, St-Onge
comptables agréés
RAYMOND FILLION, c.a. YVES ST-ONGE, c.a
LES CEDRES (ligne directe) 452-2101
2 Dutrisac, Vaudreuil, 455-3318-9-0
382 Chemin du Fleuve, Coteau du Lac, 763-5671

michel lecompte
avocat—lawyer
b.sc.soc., b.c.l.
Adhérent à l'aide juridique
50 Jacques-Cartier Valleyfield J6T 4R3
TEL.: 371-6066
57 Ellice Beauharnois J6N 1X2
TEL.: 429-6461

CERAMIQUE DECOR ANDRE ENR

698-1412
VENTE & POSE
Plus de 1,500 modèles
CHOIX DE TAPISSERIES
ACCESSOIRES DE SALLES DE BAIN
Location d'outils facilitant votre pose de céramique
43 VANIER CHATEAUGUAY
Conseiller en décoration

•COURS SECONDAIRE • PENSIONNAT
Un collège en pleine nature dans l'Estrie

Collège Notre-Dame des Servites
Ayer's Cliff, cté Orford
Situé face au Lac Massawippi. Accès facile par les Autoroutes 10 et 55.
PENSIONNAT à la semaine pour GARCONS
Secondaire I, II, III, IV (rythme REGULIER)
FRAIS: ENVIRON 2,500$ (pension, scolarité, transport, divers)
EXAMENS D'ADMISSION:
à MONTREAL; Salle paroissiale St-Donat, 6807 de Marseille, 2 février, 2 mars
au COLLEGE: Ayer's Cliff, 19 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril, 25 mai.
*** RENSEIGNEMENTS ***
A MONTREAL: P. Claude Préfontaine (259-2509) SEULEMENT le mercredi de 9h00 à 17h00
AU COLLEGE: (819) 838-4221
Institution privée, déclarée d'intérêt public, dirigée par Les Religieux Servites de Marie.

ETES-VOUS INTERESSES-ES PAR LES ARTS PLASTIQUES
DESSIN
COULEUR
SCULPTURE?
Le Centre d'Etudes Universitaires Saint-Jean Sur Richelieu vous offre l'opportunité de suivre un certificat en ARTS PLASTIQUES à Châteauguay dès l'automne 1985 (du 9 septembre au 20 décembre)
CONDITIONS D'ADMISSION
Détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent;
OU
Démontrer un intérêt pour les arts plastiques et être âgé d'au moins vingt-deux ans.
N.B. Aucune formation artistique antérieure requise.
1er MARS 1985: date limite pour déposer une demande d'admission.
RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES DISPONIBLES AU:
Centre D'Etudes Universitaires Saint-Jean-Sur-Richelieu
245, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone: Ligne de Montréal: 282-3102 - Ligne sans frais: 1-800-363-9290.
Université du Québec à Montréal
Centre d'études universitaires Saint-Jean-sur-Richelieu

120 personnes au rendez-vous Crivert

Mercredi le 13 février au chalet du Parc Sauvé avait lieu le cinquième rendez-vous Crivert. Cette fois-ci, les oiseaux étaient à l'honneur.

Et quel honneur puisque plus de 100 personnes ont assisté à cette rencontre!

Les p'tits oiseaux devaient être contents mais le collectif de Crivert lui, sautait de joie! Le chalet du Parc Sauvé était plein à craquer, nous n'en croyions pas nos yeux! C'est merveilleux de voir que les gens répondent si bien. Ça nous encourage et nous motive à continuer notre travail.

C'est le plus beau cadeau de la St-Valentin que les gens pouvaient faire à Crivert!

Pour Denis Gervais, Biologiste de Crivert, l'expérience fut très enrichissante et la possibilité d'un autre Rendez-Vous sur les oiseaux se réalisera peut-être l'année prochaine.

Le groupe Crivert s'organise et poursuit ses objectifs de sensibilisation, d'éducation et d'information. 140 personnes sont membres présentement de Crivert et nous espérons atteindre les 200. Le coût de la carte est de $5. et plus et donne droit de recevoir le journal interne du groupe (10 numéros par année). Vous pouvez communiquer avec nous au 28 St-Paul, Valleyfield J6S 4A8, par téléphone à 371-2492. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Nous espérons vous voir au prochain Rendez-Vous Crivert le 13 mars à 19 heures, au chalet du Parc Sauvé. Michel Duplessis, biogéographe viendra nous parler du climat régional.

C'est une rencontre qui promet d'être ensoleillée!

Claude Debellefeuille
Crivert.

Le centre nautique et la campagne de promotion

En vue de l'arrivée prochaine de la belle saison, le Centre nautique de la ville de Salaberry-de-Valleyfield est présentement en campagne de promotion. Un dépliant d'information vient d'ailleurs d'être publié par le Service de l'information.

Ayant comme thème "Jetez l'ancre au Centre nautique", ce dépliant destiné aux amateurs de nautisme et propriétaires de bateaux, a pour mission de révéler les services, tarifs et règlements du Centre.

Le Centre nautique de Salaberry-de-Valleyfield est l'une des marinas les mieux équipées et structurées dans tout le Sud-Ouest du Québec. Près de deux cents embarcations peuvent s'ancrer à ses quais et profiter de la variété de ses services.

Pour obtenir une copie de ce dépliant, il suffit de composer le 373-2030 ou d'écrire au Service de l'information au 61, rue Ste-Cécile à Salaberry-de-Valleyfield.

Cours sur l'impot

Le Centre de Bénévolat de Valleyfield offre un cours d'impôt pour les personnes qui désirent donner quelques heures pour aider des personnes âgées ou des assistés sociaux à remplir leur formulaire d'impôt.

Le cours sera donné par des représentants de Revenu Québec, Revenu Canada, mardi le 12 mars 1985 de 13h30 à 16h30 et mercredi le 13 mars 1985 de 13h30 à 16h30.

Pour donner votre nom ou avoir plus de renseignements, composez 373-2111.

Marjolaine Larocque

Centre de Bénévolat de Valleyfield.

"Break dancing" à la CAS

La Cité des Arts et des Sports offre à tous les jeunes et les adultes de Valleyfield et de la région des cours de "Break Dancing"

Pour enfants et adultes.
-Dimanche
-10h30 à 20h.
-Adultes $50. OU $5.50 par cours pour 12 cours de 1½ hre chacun.
-Enfants $40.00 OU $4.50 par cours pour 12 cours de 1½ hres chacun.

Pour plus de renseignements, venez-nous rencontrer à la Cité des Arts et des Sports à 100, rue St-Thomas à Valleyfield, ou téléphonez-nous à 373-6573. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Denise, publiciste C.A.S.

les petites annonces
Secteur VALLEYFIELD 373-8555
Secteur CHATEAUGUAY 692-8555

COUILLARD
TOYOTA
PREMIER!

Dans les voitures usagées
- Qualité assurée
- Vaste choix de marques
- Vaste choix de catégories
- Excellents prix
- Bas kilométrages
- Nettoyage complet
- Vérification en 26 points
- Garantie 12 mois/20,000 kilomètres
- Financement offert
- Dossier du véhicule sur demande

SUPER SPECIAL
TOYOTA 1984 CAMRY
(Démonstrateur)
Automatique avec surmultiplié
Grise • 5 portes • Roue Mag
Toit ouvrant électrique
11,500 kilomètres
STOCK: 5061 A
TOUT UNE AUBAINE

SUPER SPECIAL
TOYOTA 1983 CELICA G.T.S.
Peinture 2 tons gris, 5 vitesses
Sportive. Voiture de rêve
48,000 km
STOCK.: N° 5108A
A QUI LA CHANCE?

SUPER SPECIAL
TOYOTA CELICA COUPE 1979
Brune, automatique
Originale, 56,000 km
STOCK.: N° 5058A
VRAIMENT IMPECCABLE

SUPER SPECIAL
HONDA 1981 PRELUDE
91,000 kilomètres
Rouge
Toit ouvrant électrique
5 vitesses
STOCK. P465
PARFAITE ETAT

SUPER SPECIAL
TOYOTA 1984 COROLLA SPORT SR5
Blanche
5 vitesses
Roue Mag • Siège sport
Radio stéréo
15,000 kilomètres
STOCK: P 468
A QUI LA CHANCE

SUPER SPECIAL
DODGE ASPEN 1980
Rouge, 6 cyl., auto.
97,000 km
STOCK.: N° P469
TRES BONNE OCCASION

SUPER SPECIAL
FORD 1982 PICK UP COURRIER
Noir
4 Vitesses Boite longue
Très bas millage • Pneus Michelin
25,000 kilomètres
STOCK: P 437
SPECIAL

SUPER SPECIAL
PONTIAC 1981 PARISIENNE
43,000 kilomètres
Vert • V8 267 • Très propre
Radio Stéréo
Servo freins
Servo direction
STOCK: 4292A
SPECIAL

SUPER SPECIAL
TOYOTA 1981 TERCEL
Rouge • 2 portes
4 vitesses
Radio
Très propre
122,000 kilomètres
STOCK: 5081 A
AUBAINE

SUPER SPECIAL
CHEVROLET CAVALIER
TYPE 10, 1984
2 tons rouge, équipement complet
seulement 20,000 km 4 cyl., auto.
Stock.: N° 4379A
COMME NEUF

COUILLARD
TOYOTA
460 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 373-0850
Dans les voitures usagées...
le plus important vendeur de la région.

DÉBUT FULGURANT pour le soleil DIMANCHE

Dimanche dernier, plusieurs personnes ont découvert la nouvelle édition du Soleil "dimanche" Jean-Pierre Tessier, directeur au bureau de Valleyfield, était fier de présenter les premières copies de cette édition tant attendue.

La famille "Tanguay" de Bellerive nous présente avec fierté cette nouvelle édition dominicale du Soleil.

Des milliers de personnes ont été émerveillées par cette nouvelle édition dominicale .

Roger Poisson, vendeur chez Valleyfield Plymouth Chrysler était très heureux de constater les primeurs de cette nouvelle édition.

PAS 12,
PAS 24,
PAS 36,
MAIS... **le soleil DIMANCHE 48 HEURES PLUS TÔT**
que son plus proche compétiteur

M. et Mme Archambault ont eu droit eux aussi à leur journal du dimanche qui paraît 48 heures plus tôt que son plus proche compétiteur.

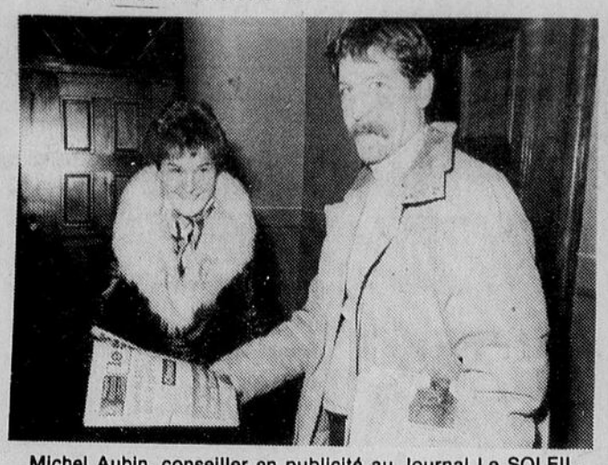

Michel Aubin, conseiller en publicité au Journal Le SOLEIL, remet à une jolie dame une édition remplie de nouvelles toutes fraîches.

M. Desgroseillers de Schenley Canada s'est empressé de donner ses commentaires à Jean-Pierre Tessier, directeur du Soleil à Valleyfield.

Des centaines de personnes ont reçu leur édition dominicale à leur sortie de la Cathédrale. On aperçoit sur la photo Jean-Pierre Tessier, directeur du bureau de Valleyfield, remettant cette nouveauté de l'heure.

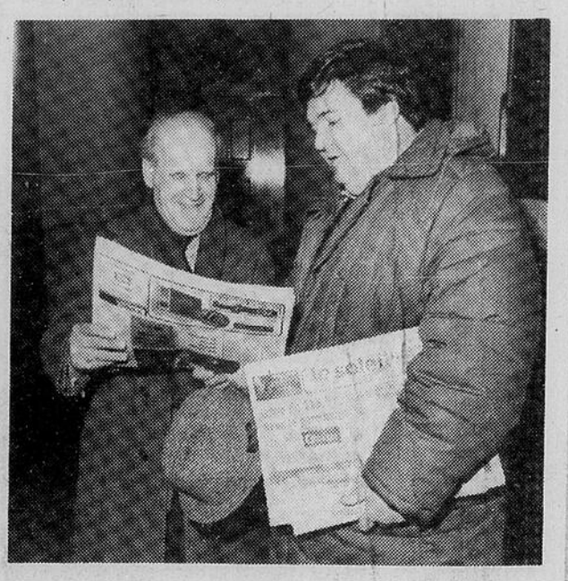

Paul-Emile Chasles, ex-commissaire scolaire, était fier d'apprendre en primeur l'installation prochaine d'une nouvelle industrie à Valleyfield.

M. et Mme Robert Leboeuf, résidents de la Baie, recoivent leur copie des mains de Jean-Pierre Tessier du SOLEIL.

M. et Mme Michel Vallée ont bien apprécié LE SOLEIL "DIMANCHE" Ils ont tenu à le dire à Jean-Pierre Tessier du SOLEIL.

M. Rolland Philie, gérant du Centre Civique de Valleyfield a tenu à féliciter toute l'équipe du Soleil pour leur nouvelle parution.

Merci Canada ...Merci Québec... M

CHRYSLER vient de réaliser des PROFITS RECORDS

ST-FRAN

NOUS VOUS OFF
DES RABAIS

CHRYSLER
Tu m'étonneras toujours!

LE PLUS GRAND MANUFACTURIER DE LA RÉGION

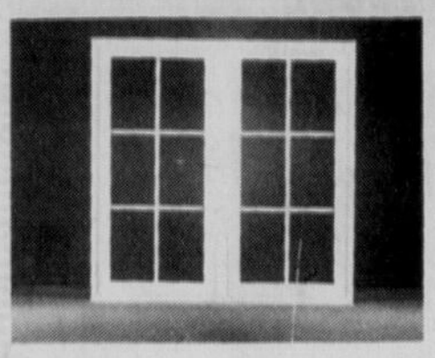

Faites une Bonne Affaire

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET ECONOMISEZ

Nous défions toute compétition!

Tradition c'est de la qualité...

GÉRALD BOUGIE LTÉE

95 Boul. Mgr. Langlois, Valleyfield, 373-7005

Tradition

SERVICE DE MESURE
ESTIMATION GRATUITE

JACQUES SMITH
Votre photographe

à travers la vitrine

par vos conseillers en publicité

JACQUELINE ROZON

J-PIERRE TESSIER

MICHEL AUBIN

Denis Leduc, bijoutier bien connu de la rue du Marché à Valleyfield, vient de prendre épouse. En effet l'élue de son coeur est une optométriste bien connue de St-Timothée, le Dr. Mona Bergevin, une très jolie dame. Sur la photo, on remarque également Stéphane Leduc. Nos meilleurs voeux de bonheur.

La semaine dernière le Centre Commercial Valleyfield et MICRO DISQUES présentaient en spectacle les "Single Singers" dans le mall du centre. De nombreuses personnes ont applaudi ces chanteuses bien connues du disque et de la télévision. Au CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD, on retrouve régulièrement beaucoup d'animation et de démonstrations. (Photo Pro Jacques Smith)

LISE LEBLANC, propriétaire de FEMININ PLURIEL, nous revient resplendissante de ses vacances et s'occupe très activement actuellement à la préparation du défilé printemps-été "LA PERLA" une fiesta mexicaine. L'événement se déroulera samedi, le 23 mars, à La Hacienda Beaujelais de Coteau-du-Lac. Vous pouvez vous procurer des billets à la BOUTIQUE FEMININ PLURIEL du 67 de la rue Alexandre. Une soirée à ne pas manquer.

A surveiller! Du nouveau dans le domaine de la chaussure à Valleyfield. La très jolie Danielle Beaulieu en sera la gérante et elle vous réserve des surprises. Surveillez Le Soleil pour plus de détails.

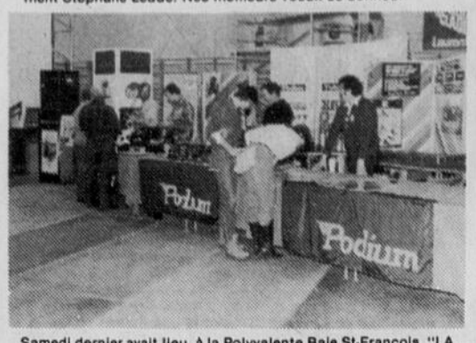

Samedi dernier avait lieu, à la Polyvalente Baie St-François, "LA JOURNEE MOLSON", organisée par le Club des Pêcheurs et Chasseurs de la Grande-Baie de Valleyfield inc. Médéric Roberts, président de cet organisme nous révélait que près de 1,000 personnes avaient assisté à cet événement.

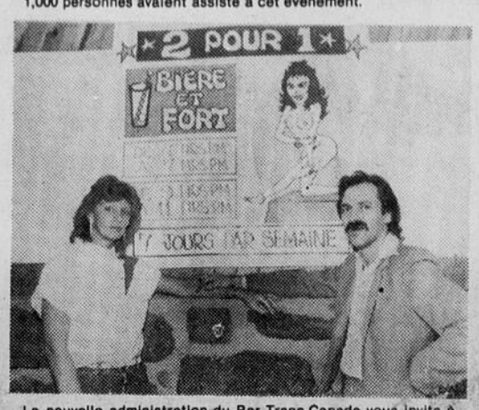

La nouvelle administration du Bar Trans-Canada vous invite à venir fêter avec elle le retour de l'oncle SAM, figure bien connue des clients de l'endroit. Sur la photo, on l'aperçoit en compagnie de Jocelyne Lacombe, propriétaire. A noter que SAM s'occupera de la partie "animation". C'est un rendez-vous.

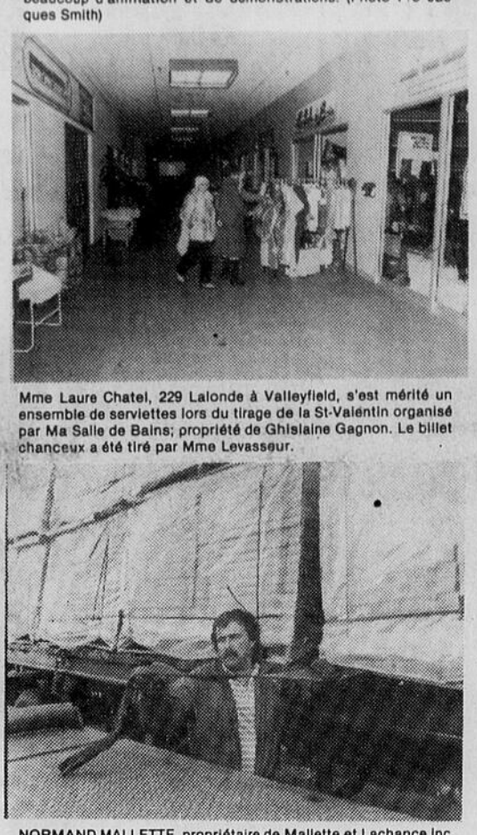

Mme Laure Chatel, 229 Lalonde à Valleyfield, s'est mérité un ensemble de serviettes lors du tirage de la St-Valentin organisé par Ma Salle de Bains; propriété de Ghislaine Gagnon. Le billet chanceux a été tiré par Mme Levasseur.

Louise, Yvon et Ginette Lalonde, la toute nouvelle équipe du RESTAURANT AUX CANAPES de St-Timothée, vous réservent des surprises à ce restaurant bien connu du 208 boul. Hébert à St-Timothée. Le spécial du jour commence à $3.25 et le restaurant est ouvert 7 jours par semaine, 24 heures par jour. Ginette et Yvon Lalonde, les nouveaux propriétaires, vous invitent à arrêter et à profiter de la cuisine maison.

Nos félicitations à FRANCE PAQUETTE, coiffeuse du SALON CARMEN, qui vient de donner naissance à un garçon de 8 lb et 1/2. Aux dernières nouvelles, France et le Père Denis, se portent très bien. Nos félicitations!

Chez F.G. Lepage d'Ormstown ce ne sont pas seulement Fernand ou André qui s'occupent de tout le travail, mais, il y en a une que parfois on oublie mais qui y met beaucoup du sien et c'est Mme Lepage elle-même qui s'occupe de toute la paperasse qu'il y a. Sur la photo du bas, on peut reconnaître Mme Lepage et M. Fernand Lepage.

La vente de laine de la BOUTIQUE DE LAINE D'ART Enr. se poursuit jusqu'au 28 février. Profitez de l'occasion pour réaliser des économies allant jusqu'à 35% sur la laine en magasin. Vous pouvez vous inscrire encore aux cours de tricot en communiquant avec BLANDINE ROCHEFORT la propriétaire que l'on remarque ci-haut avec une élève arborant un chandail réalisé en suivant les cours de tricot de la BOUTIQUE LAINE D'ART située au 135 de la rue Grande-Ile dans la Grande-Ile. Au téléphone 373-5118.

AGNES SAUVE du SALON BOURQUE FREDERIC vous invite à profiter des services du SALON DE BRONZAGE qui est reconnu à travers toute notre région pour son équipement ultra-moderne. On vous présente la dernière nouveauté avec lit et facial, agrémentée de musique d'ambiance. Trois cabines sont à votre disposition. Le Salon est situé sur le Chemin Larocque, entre la rue Ellice et Victoria.

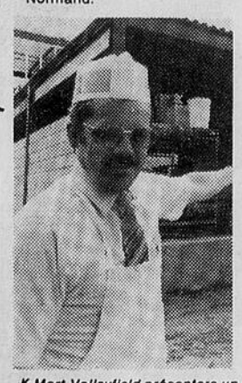

Tinus, le célèbre boucher de la rue Salaberry depuis plusieurs années, vient de se porter acquéreur du Marché St-Laurent avec son associé, Simon Deschambault. Tinus s'est retroussé les manches, a mis son tablier et son chapeau de boucher et est à l'oeuvre régulièrement dans son métier de boucher et de propriétaire d'épicerie boucherie. Plusieurs personnes ont fait un arrêt au MARCHE ST-LAURENT pour saluer Tinus et son équipe. Arrêtez-donc le saluer! Déjà on ne se reconnait plus au MARCHE ST-LAURENT.

NORMAND MALLETTE, propriétaire de Mallette et Lachance Inc de Valleyfield, vient d'être élu administrateur de l'Association des Maîtres Couvreurs du Québec. Normand est très bien connu dans notre région et est également membre du bureau de direction de la Chambre de Commerce de Valleyfield. Félicitations Normand.

K-Mart Valleyfield présentera un DEFILE DE MODES les 28-29 et 30 mars prochain à son magasin de la Plaza K-Mart. Les représentations auront lieu dans le magasin. C'est une invitation à tous venez voir la collection printanière... c'est GRATUIT.

MARTEL ELECTRONIQUE
285 JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD
373-1294

Nous réparons VIDEO et T.V. de toutes les marques sur place ainsi qu'estimation gratuite sur place.

CLUB VIDEO OUVERT 7 JOURS

Panasonic à l'avant-garde du temps

Technics le son du savoir

TABLE AU LASER

VIDEO

FOUR MICRO-ONDES

OUVERT JUSQU'A 1 HEURE LE MATIN SUR SEMAINE

QUALITE - SERVICE - BAS PRIX

POTAGER CHANTAL

Spéciaux de la semaine

CELERI .59 CH.

CHAMPIGNONS 1.09 CASSEAU

PATATES DU QUEBEC (50 lb) 3.69

CHOU-FLEUR 1.09

ORANGES GROSSEUR 138 1.39 DOUZ.

COKE COKE DIET SPRITE PEPSI, TEEM (6X 750 ML) 2.99

FROMAGE JALSBERG 3.39 LB

JAMBON CUIT 2.09 LB

194 Boul. Langlois, Valleyfield 371-8246

...erci aux résidents du Sud-Ouest ...

ST-FRANÇOIS AUTO INC. VOUS INVITE A PARTAGER LES PROFITS REALISES

JUSQU'A 1781.$ SUR LA PLUPART DES VOITURES 85

LA CHARGER 2.2
1985
TROIS PORTES A HAYON

LE SERVICE APRES-VENTE C'EST UNE PRIORITE CHEZ NOUS! ...A VOUS D'EN PROFITER

Bernard Lanctot Vendeur

Raymond Lacasse gérant pièces

Camions Dodge

ST-FRANÇOIS AUTO INC.
440 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 371-5103

PLAN DE PROTECTION CHRYSLER 5/80

Que la fête commence!

De l'Atlantique au Pacifique... Merci Canada. Et plus particulièrement

merci Québec d'avoir eu confiance en notre étoile.

"Chrysler connaît aujourd'hui un succès retentissant et c'est en bonne part grâce à votre appui. Vous nous avez aidés à atteindre notre objectif : être les meilleurs. Votre meilleur. Nous tenons à vous remercier en lançant la plus grande vente de voitures et de camions de notre histoire. Merci Québec!"

Y. Landry
Vice-président
Chrysler Canada Ltée

LES SUPER K DODGE ARIES ET PLYMOUTH RELIANT 1985

ÉCONOMISEZ **400$**

Rabais spécial "Merci Québec"

Sur tous nos modèles de voitures Super K à transmission manuelle à 4 ou 5 vitesses, 2 portes, 4 portes ou familiales.

ÉCONOMISEZ **554$**

Transmission automatique

Sans supplément! Sans condition!

À l'achat d'une voiture Super K, 2 portes, 4 portes ou familiales. **Aucun ensemble-options à acheter!**

ÉCONOMISEZ **1122$**

Air climatisé

À l'achat d'une Dodge Aries ou Plymouth Reliant, modèle LE ou SE, munie du groupe d'options spécifié, vous économisez 1122 $. Un seul rabais "Merci Québec" par achat.

DODGE OMNI, CHARGER ET SHELBY CHARGER-PLYMOUTH HORIZON ET TURISMO 1985

ÉCONOMISEZ **400$**

Rabais spécial "Merci Québec"

Sur tous ces superbes modèles traction avant dotés de phares à iode, servofreins et dégivreur de lunette arrière en équipement standard.

ÉCONOMISEZ **679$**

5 vitesses moteur 2,2L

Sans frais additionnels à l'achat de l'ensemble-options ATM : radio stéréo MA/MF avec montre numérique, roues rallye, console, rétroviseurs extérieurs à commande intérieure.

ÉCONOMISEZ **954$**

Transmission automatique

Sans frais additionnels à l'achat de l'ensemble-options ATA : moteur 2,2L, servodirection, radio stéréo MA/MF avec montre numérique, roues rallye, console, rétroviseurs à commande intérieure. Un seul rabais "Merci Québec" par achat.

CHRYSLER LASER ET DAYTONA 1985

ÉCONOMISEZ **500$**

Rabais spécial "Merci Québec"

Laser. Laser XE. Daytona Turbo. Des tractions avant sport. Un moteur de 2,2L des plus réputés. La concurrence se tient loin derrière. La cause? Des performances et des prix hors-pair!

PICKUPS LÉGERS DODGE ET RAMCHARGER 1985

ÉCONOMISEZ **400$** Rabais spécial "Merci Québec"

OU **615$** Ensemble-options Prospector I

OU **1041$** Ensemble-options Prospector II

OU **1781$** Ensemble-options Prospector III

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour tous les détails. Un seul rabais "Merci Québec" par achat.

DODGE 600 ET PLYMOUTH CARAVELLE 1985

ÉCONOMISEZ **1138$**

Air climatisé

Sans frais additionnels à l'achat de l'ensemble-options offert sur les Plymouth Caravelle et Dodge 600 à traction avant, modèles 4 portes seulement.

CHEZ CHRYSLER, NOTRE SEULE AMBITION, C'EST D'ÊTRE LES MEILLEURS!

Seul** Chrysler garantit le moteur, le rouage d'entraînement, et la carrosserie extérieure contre la rouille, de chaque voiture et camion qu'elle fabrique pour **5 ANS/80 000 KM

(Détails chez le concessionnaire)

Passez voir votre concessionnaire Chrysler participant pour tous les détails mais faites vite, cette offre est pour un temps limité.

Dodge | Plymouth
Camions Dodge | Camions Dodge
CHRYSLER | CHRYSLER

CHRYSLER CANADA LTÉE

VOTRE CEINTURE ✪ VOTRE SÉCURITÉ

Certains équipements illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.

CHRYSLER

Journée familiale à Coteau Landing

Dimanche le 10 mars, il y aura une journée familiale organisée par l'Association récréative de Coteau-Landing au Centre Communautaire, situé au 121 rue Principale.
9h à 15h30- rallye à pied- Inscription au Centre Communautaire Coût - 6.00$ (incluant un souper)
13h- Partie de ballon-balai.
15h- Partie de hockey 9-12 ans.
18h- Souper au spaghetti 3.50$/adulte 2.50$/enfant.
(il n'est pas nécessaire de participer au rallye pour venir souper)

Le commanditaire de cette journée est la Brasserie O'keefe dont le représentant est M. François Danis.

Lucie Hamel, directrice de loisir.

"La Ferme des Enfants" est acquise en principe

par Johanne Morrisseau

Il ne reste qu'une formalité à remplir et le projet de la Ferme des Enfants, base de plein air agricole, va recevoir le feu vert pour se réaliser. En effet, la Corporation de la Ferme des Enfants doit sous peu signer avec le ministère des Transports du Québec un bail expirant le 31 août 1987, pour une somme nominale.

C'est ce que le président de la Corporation, M. Aldège Sincennes nous a expliqué la semaine dernière. Ce dernier a reçu une lettre du sous-ministre adjoint, M. Marcel Pelletier qui lui indique les conditions à suivre pour que le projet se concrétise.

Ainsi, le sous-ministre se dit prêt à recommander au ministère des Transports de mettre toute la propriété de l'ex-école d'agriculture située à Ste-Martine, à la disposition de la Corporation La Ferme des Enfants pour y réaliser son projet de base de plein air agricole, et ce, pour une période de deux ans.

Selon M. Sincennes, les conditions émises par le sous-ministre ne sont que formalités, dont la signature du bail avec le ministère des Transports qui doit se faire très bientôt.

Outre la signature du bail, les autres conditions sont les suivantes: le gouvernement du Québec ne sera pas impliqué dans le projet et il ne fera pas l'objet d'aucune demande de subventions autres que celles qui pourraient être faites dans le cadre de programmes d'aide existants ou à venir.

On demande également que la Corporation assume tous les frais d'exploitation normalement assumés pour le maintien et l'opération d'un tel complexe, ce que la Corporation savait déjà.

La Corporation doit assumer tous les frais inhérents aux travaux qui pourraient être exigés par les différents paliers gouvernementaux, en ce qui concerne la sécurité des occupants.

Puis deux mois avant l'expiration du bail, soit en juin 1987 un comité de cinq personnes, formé de représentants des ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, des Transports, de l'Education et du Loisir Chasse et Pêche ainsi que de la MRC et d'un vérificateur indépendant, va évaluer la situation du projet.

"Par cette évaluation, souligne M. Sincennes, ils vont déterminer si le projet a atteint un stade de développement satisfaisant et s'il est viable à long terme."

C'est alors que ce comité va formuler des recommafations au ministère des Transports soit: fixer les conditions de vente des installations aux municipalités de Ste-Martine et St-Paul pour les fins du projet, ou bien, disposer des actifs immobiliers par voie d'appel d'offres.

Selon M. Sincennes, le projet de La Ferme des Enfants va être qualifié de satisfaisant et de viable, sans oublier que ce projet "est chéri par la MRC."

Rappelons que tout dernièrement, la Corporation de La Ferme des Enfants a reçu une subvention de 55 170$ dans le cadre du programme Canada au Travail. Sous le nom de "Réhabilitation école d'agriculture", le projet a été approuvé pour une contribution n'excédant pas 55 170$ créant 7 emplois pour 168 semaines de travail.

TEL: 457-6699
Le Surcouf
RESTAURANT FRANCAIS
51 RUE STE-ANNE
STE-ANNE DE BELLEVUE

NOMINATION

La Brasserie Labatt est fière d'annoncer Monsieur Yves Deschamps à titre de directeur de la succursale de Valleyfield.

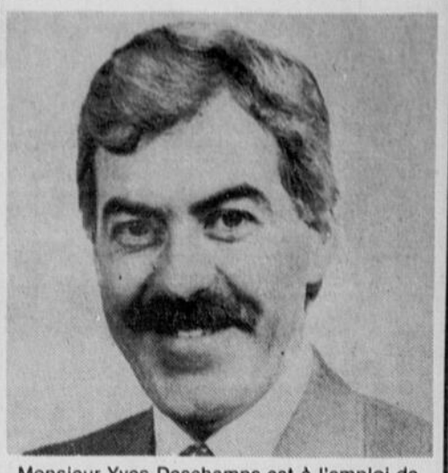

Monsieur Yves Deschamps est à l'emploi de la Brasserie Labatt depuis plus de 16 ans. Après avoir oeuvré dans la promotion, les ventes et la distribution, il fait ainsi son entrée dans un autre domaine de l'industrie brassicole, Monsieur Deschamps est bien connu des amateurs de sports pour avoir contribué à la mise sur pied de nombreux événements sportifs, dont le circuit Labatt Légère de tennis.

michel caron & associés
MICHEL CARON C.G.A.
ALAIN TREMBLAY C.G.A.
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
59, RUE JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD, QUÉ J6T 4R4
TÉL.: 373-2240

Soirée théâtrale à St-Stanislas de Kostka

N'oubliez pas la pièce de théâtre: "**Et dire que ma Floride m'attend**" qui sera présentée samedi le 23 février à 20 heures au Centre Communautaire de St-Stanislas de Kostka.

La scène se passe à l'aéroport. Un groupe de voyageurs en partance pour la Floride, attendent de passer au guichet d'Air Canada quand soudain ils apprennent que leur départ est retardé!

Réunis temporairement par le destin, nos voyageurs ne tarderont pas à se rendre compte que le hasard ne fait pas si mal les choses.

Détachez vos ceintures, installez-vous confortablement, relaxez!

$5. pour un voyage en Floride, c'est pas cher...

Comité de publicité

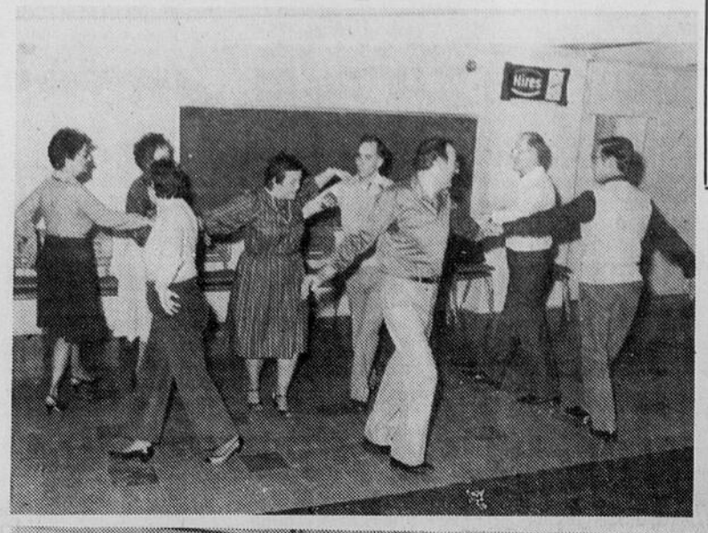

Depuis déjà quelques mois, les Loisirs folkloriques Valleyfield sont implantés afin de faire connaître notre folklore. Musiciens et danseurs s'en donnent à coeur joie et font valoir leurs talents. Notre photographe s'est rendu à l'une des répétitions des Loisirs folklorique. Valleyfield vendredi soir dernier au Centre Communautaire Garneau. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

Cours "âge d'or" à la CAS

La Cité des Arts et des Sports offre aux gens du 3e Age des cours de natation spécialement conçus pour eux.

Date: 22-2-85 au 5-4-85
Jour: Vendredi midi
Heure: 12h à 13h
Prix: 20$ pour 7 cours de 60 minutes.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à la Cité des Arts et des Sports à 100, rue St-Thomas à Valleyfield ou téléphonez- nous à 373-6573. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Denise
Publiciste C.A.S.

Les Sportifs du dimanche

CLASSEMENT DES EQUIPES

R. McSween	100½
Dandurand & Frère Inc	97
Y. Lalonde	92
JM. Poirier	91½
Y. Beaulieu	86½
B. Desrosiers	78
M. Vaudrin	76½
M. Angrignon	72½
C. Paqquette	71
G. Chayer	67½
D. Gagnon	63
R. Ducharme	51½

Nicole Leduc
Publiciste

Le comité organisateur des
LOISIRS 4 SAISONS
aimerait remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin au Carnaval de St-Louis de Gonzague édition 1985
Votre temps et vos dons furent grandement appréciés.

AVIS

Province de Québec, district de Beauharnois, Cour provinciale No. 760-27-003513-84 SYLVIE BILODEAU en sa qualité de percepteur des amendes pour et au nom du PROCUREUR GENERAL pour le Code de la Sécurité routière demandeur vs SYLVAIN LAVOIE défendeur.

Le 6 mars 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 205 rue Roland, Rivière Beaudette, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant, en 1 Ford Escort 1981 (Lic. 649-M-776)
Conditions: argent comptant,
Valleyfield, ce 6 février 1985

Louis Labrie, Huissier
Tél.: 373-6662.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre circulaire "Jours-K" en page 1 en date du 18 février 1985.

A l'item chaussettes pour hommes on devrait lire: 1 lot de 2 paires de chaussettes pour $3.00

Nous nous excusons de cette erreur bien involontaire.

La direction

Kmart

LE SUPERMARCHÉ À VOTRE PORTE
FRIGO VIANDES INC.
SPÉCIAUX POUR NOUVEAUX CLIENTS
Pour un temps limité seulement
avec ACHAT MINIMUM DE 100 KG DE VIANDE pour 26 semaines
GRATIS UNE SEMAINE DE VIANDE À NOS FRAIS
NOUVEAU! Vous magasinez dans votre cuisine avec un de nos conseillers en alimentation. Viandes super-choix A-1. Poissons et fruits-de-mer sans égal. 50 ans de père en fils. Financement personnel. Premier paiement un mois après livraison. Camion réfrigéré. GARANTIE à 100%
VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACHAT D'UN CONGÉLATEUR?
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE 36 MOIS
EMBALLAGE "CRY-O-VAC" GRATUIT
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART:
Postez ce coupon et un de nos représentants vous contactera
Combattez l'inflation! Nos prix sont gelés!
FRIGO VIANDES
6071 Hochelaga, Montréal H1N 1X7
(514) 256-0400
FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS
Je possède un congélateur ☐
Je ne possède pas de congélateur ☐
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____
TÉLÉPHONE: _____

Salaberry-de-Valleyfield

AVIS

Avis public est par les présentes donné aux personnes et organismes qui désirent s'exprimer concernant un projet d'amendement au règlement municipal numéro 795 relatif à l'urbanisme, que le Conseil de la ville de Salaberry-de-Valleyfield tiendra une assemblée publique de consultation, lundi le 11 mars 1985, à 19h30, à la salle réservée aux séances du conseil, sise au 2ième étage de l'Hôtel de Ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Ce projet d'amendement du règlement municipal 795 vise l'abolition des secteurs I-216-1, I-216-3 et I-216-6 et la création des secteurs I-216-1-1, I-216-3-1, I-216-6-1 et I-216-10, lesquels secteurs I-216-1, I-216-3 et I-216-6 forment le territoire borné comme suit:

au nord: par une ligne située à quatre-vingt-dix (90) mètres au nord de l'emprise nord du boulevard des Erables et par les secteurs R-179-2 et I-216-4;
à l'est: par l'emprise de l'Hydro-Québec et par le secteur I-181-1;
au sud: par les secteurs I-181-1 et I-216-5;
à l'ouest: par le secteur I-216-2,
et ce, tel qu'il appert au croquis suivant:

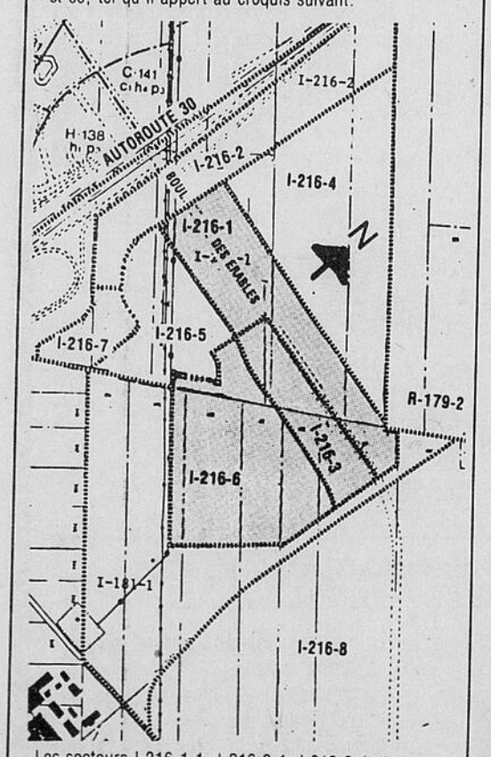

Les secteurs I-216-1-1, I-216-3-1, I-216-6-1 et I-216-10 couvriront le même territoire que les secteurs I-216-1, I-216-3 et I-216-6.

Les secteurs I-216-1-1, I-216-3-1 et I-216-6-1 permettront respectivement les mêmes classes d'usages que les secteurs I-216-1, I-216-3 et I-216-6.

Le quatrième secteur devant être créé, soit le secteur I-216-10, permettra l'implantation d'industries lourdes en plus de l'implantation d'industries légères déjà autorisée dans cette partie du parc industriel de la municipalité. De plus, les normes relatives aux terrains, aux bâtiments, à leur structure et aux marges seront modifiées en conséquence.

Le projet de règlement précité est actuellement disponible pour consultation, au bureau du greffier, durant les heures ordinaires de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, ce 15 février 1985.

MURIELLE GIROUX-PARKER
Assistante-greffière de la ville.

Chez Sports Boutin
Ici, ça pète le feu mon gars.
On les a les YAMAHA montées à la limite légale!
YAMAHA
Comme il se doit.
On les a toutes dans notre salle de montre. Viens nous rencontrer!
Les Yamaha 1985, on te les garde au chaud.
RZ500
La RZ 500 de Yamaha, cette V-4 c'est pratiquement une moto de Grand Prix rendue réglementaire pour utilisation sur route.
La FJ1100,
première supermoto, qui n'a pas besoin d'être gonflée. Même la presse l'a surnommée comme étant "la moto de l'année".
RZ350
La RZ 350, cette 2 cylindres refroidie au liquide, celle que tous les jeunes aiment à cause de sa performance et de ses coûts peu élevées d'assurance et de licence; car elle a moins de 400 c.c.
AUSSI N'OUBLIEZ PAS LES AVANTAGES DE SPORTS BOUTIN TELS QUE:
• Plan mise de côté • Echange AUTO-MOTO
• Possibilité de prolongement de garantie
• Service après-vente reconnu
SPORTS BOUTIN INC
201 ARMAND NITRO-VALLEYFIELD 373-6565

3 ans, faut fêter ça

Tim Horton BEIGNES

un jour seulement

DE MERCREDI 20 FEVRIER MINUIT A JEUDI 21 FEVRIER MINUIT.

A l'achat d'une douzaine de beignes
OBTENEZ GRATUITEMENT
20 TIMBITS

Tim Horton BEIGNES

OUVERT 24 HEURES PAR JOUR 7 JOURS PAR SEMAINE

21 Hébert Valleyfield 371-8401

CETTE PROMOTION EST VALIDE À CE MAGASIN SEULEMENT

12e anniversaire du Club de l'âge d'or de Coteau-Landing

Organiser des services divers pour l'agrément et le bien-être de la personne âgée, mettre sur pied des activités récréatives, sportives, sociales, de bienfaisance et autres pour l'enrichissement de l'esprit et le délassement physique de ses membres, assurer au moyen d'échanges personnels et collectifs, le meilleur équilibre possible des membres sur les plans: psychologique, physique, social et religieux: voilà les objectifs visés par les membres fondateurs du Club de l'Age d'Or de Coteau Landing à ses débuts il y a maintenant tout près de 20 ans.

Vers la fin de l'année 1966, le 4 octobre à une réunion des femmes chrétiennes, tenue chez Mme Rolland Hamel à Coteau Landing, la question suivante était à l'ordre du jour, "Comment faire de l'apostolat dans la paroisse Ste-Marie du Rosaire de Coteau Landing?"

Les 12 dames présentes étaient unanimes sur un point plus précisément qu'il faudrait organiser quelque chose pour divertir les dames qui avaient beaucoup de temps libre et qui, n'ayons pas peur des mots, s'ennuyaient.

Une première réunion fut suivie d'une autre et le tout mena à la formation d'un club de l'amitié. Un premier conseil fut formé et celui-ci réunissait les personnes suivantes: Mmes Solanges Fournier, Dolorès Fournier, Noëlla Roy, Marie Claire Brunet, qui célèbre cette année son 55e anniversaire de mariage Josaphat Besner, M. Télesphore Délisle et l'abbé Léo Béland curé.

Le 22 janvier 1973 avait lieu une première reunion pour étudier la possibilité de former un club de l'Age d'Or à Coteau Landing. Il fut unanimement résolu de fonder un tel club. M. Rosario Leroux de Coteau Landing en assuma la présidence de 1973 à 1976.

Le 26 octobre 1976 M. Armand Gauthier fut élu président et de 1976 à 1979 il occupa ce poste.

Le 30 septembre 1977 le club fut incorporé.

Le 16 octobre 1979 M. Avila Ravary fut élu président pour un terme d'un an.

Le 14 octobre 1980 Mme Anita Lebeuf fut élue présidente pour un terme de 2 ans.

Le 26 octobre 1982 Mme Carmel Trudel fut élue présidente et occupe ce poste depuis, Mme Trudel est reconnue pour son entregent, son dévouement, sa disponibilité et surtout sa bonne humeur.

Elle est admirablement secondée par une équipe fantastique.

EN HOMMAGE A NOS ANCIENS PRESIDENTS

Chapeaux bas à tous nos anciens présidents et dirigeants qui au cours des 12 dernières années avez largement contribué au développement du Club de l'Age d'Or de Coteau Landing, soit par l'organisation de services divers pour les personnes âgées et une bonne gestion des affaires de notre club. Nous vous en sommes des plus reconnaissants.

Le 22 janvier 1985 notre club a fêté le 12e anniversaire de son fondation. Il se porte bien, le nombre de ses membres est d'une centaine, nous avons une assistance moyenne de 40 à 50 personnes à nos réunions hebdomadaires. Ce qui fait la force du club de l'Age d'Or de Coteau Landing est qu'aucun de ses membres ne se prend pour un autre. Restez comme vous êtes, c'est comme ça que l'on vous aime, dirait Doris Lussier.

Gerry Flynn
Club de l'Age d'Or de Coteau Landing.

Fédération de l'âge d'or du Québec

Le thème de l'année: 'Vers un élan nouveau'

La Fédération de l'Age d'Or du Québec, plus communément appelé "LA FADOQ" célèbre cette année son 15e anniversaire de fondation. Grâce à l'esprit créateur de ses fondateurs, au dynamisme de ses dirigeants et à la vitalité de ses membres, le mouvement a maintenant fortement pris naissance dans notre province.

Devenu le mouvement des personnes âgées le plus important au Québec, la Fédération a réussi à rehausser le statut de la personne âgée, à valoriser ses temps de loisirs, tout en veillant à ses intérêts et protégeant ses droits et ses privilèges. La fédération est surtout fière d'avoir pu obtenir par son action à tous les niveaux une amélioration constante de la qualité de vie des citoyens du Québec.

Le mouvement possède actuellement une solide structure provinciale, régionale et locale dont les ramifications s'étendent dans tous les coins de la province. ces 15 années de vie intense ont connu bien des réussites il est vrai, pourtant beaucoup reste à faire. A l'aube de sa 15e année, la FADOQ sent le besoin profond d'un mouvement de réflexion, tant pour faire le point sur son action passée que pour s'interroger sur son action future.

Pour cette raison, elle veut au cours de cette année s'interroger, en communion étroite avec ses membres, sur la qualité de ses activités et de son travail, s'impliquer avec eux dans la recherche d'orientations nouvelles. On parlera à la Fédération, au conseil régional et dans tous les clubs locaux de renouveau.

"Vers un élan nouveau" tel est le thème proposé pour l'année 1985. Sur quels points précis devrons-nous mettre nos priorités? serait-ce le recrutement des membres: L'information, la relève, les communications, la représentativité dans le milieu ou quoi encore? Les réunions de secteurs qui seront plus nombreuses au cours de l'année 1985 seront l'amorce d'une réflexion commune, d'une cueillette d'idées collectives face aux nouveaux défis qui s'offrent à nous.

Le thème de l'année 1985 est lancé, à nous tous d'en faire un succès...

Gerry Flynn
Age d'or de Coteau-Landing.

Cours de karaté à la C.A.S.

La Cité des Arts et des Sports offre à tous la possibilité de suivre des cours de KARATE-ENFANTS et des cours de KARATE-ADULTES.

KARATE ENFANTS
Mardi de 18h15 à 19h30- Samedi 9h45 à 11h. $15.00 par mois.

KARATE ADULTES
Mardi et jeudi soirs De 19h30 à 21h. - $25.00 par mois.

Si vous désirez plus de renseignements sur l'un de ces cours, venez-nous voir à la Cité des Arts et des Sports à 100, rue St-Thomas à Valleyfield, ou téléphonez-nous à 373-6573.

Denise, publiciste C.A.S.

Lise Leduc
Jean-Pierre Grenier
participant à l'aide juridique

Leduc & Grenier avocats 429 4207

41 B, rue Ellice
Beauharnois, Québec
J6N 1W9

L'érablière inc.
Maurice D'Aoust, propriétaire
Route 201, St-Louis-de-Gonzague
6 km au sud de Valleyfield à 45 minutes de Montréal

SUPER BUFFET DES SUCRES
MARINADES MAISON
SOUPE AUX POIS
JAMBON FUME A L'ERABLE
FEVES AU LARD MAISON
POMME DE TERRE
OMELETTES
OREILLES DE CRISSE
PAIN ET BEURRE
TARTE AU SIROP D'ERABLE
CREPES AVEC SIROP D'ERABLE
THE-CAFE SERVI A VOLONTE
Vaste terrain de stationnement

LES MEILLEURS REPAS DES SUCRES DE LA REGION

SPECIAL GENS D'AFFAIRES TOUS LES JOURS.

OUVERTURE SAMEDI LE 2 MARS

371-4530 371-7863

Prix spéciaux aux groupes et associations de l'Âge d'Or du Québec

RESERVEZ DES MAINTENANT.

ÉPARGNE RETRAITE DESJARDINS

économies d'impôt rendement simplicité.

11%*

3 ans. Intérêts versés annuellement.

Le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite (REÉR) de votre caisse Desjardins est actuellement un des meilleurs placements sur le marché.

Pour vous prévaloir des avantages fiscaux d'un REÉR au moment de faire votre rapport d'impôt 1984, n'oubliez pas que **la date limite de cotisation est le 1er mars 1985.**

Venez vite vous renseigner auprès du personnel de votre caisse Desjardins.

*Ce taux est sujet à changement sans préavis et est disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

desjardins Une ressource naturelle

SEULEMENT 5$ pour préparer votre déclaration d'impôt provincial

Oui, nos spécialistes en impôt prépareront votre déclaration d'impôt provincial pour seulement 5$ si vous leur confiez votre déclaration d'impôt fédéral.* Vous pouvez être sûr de la précision des deux déclarations puisque leur travail est garanti.

*Déclaration d'impôt fédéral à partir de 15,75$

Avec H&R Block, vous faites une bonne affaire.

H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

CHATEAUGUAY
69 D'ANJOU 691-2040
VALLEYFIELD
31 ST-LAURENT 373-0713

SUR SEMAINE: 9:00 A 21:00
LE SAMEDI 9:00 A 17:00
OUVERT CE SOIR, RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

AUSSI CHEZ PHARM-ESCOMPTES JEAN COUTU

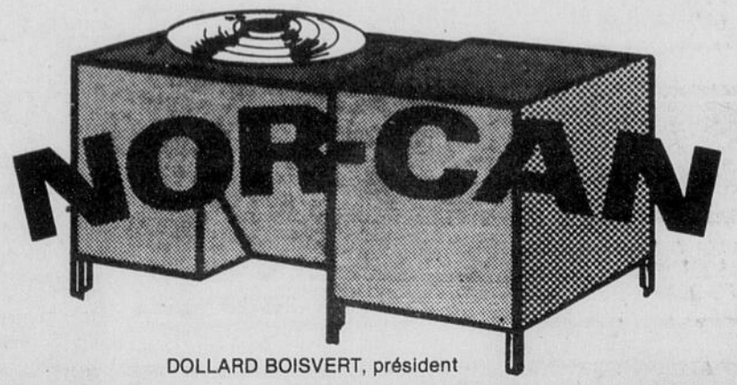

DOLLARD BOISVERT, président
103 LAVALLEE CHATEAUGUAY 692-1673

THERMOPOMPE YORK Chauffage et climatisation
BORG WARNER

VENTE-SERVICE-INSTALLATION
RESIDENTIEL-COMMERCIAL-INDUSTRIEL

HATEZ-VOUS
Les subventions se terminent le 31 mars 1985

SPECIAUX NOR-CAN

ACHETEZ DIRECTEMENT DE LA COMPAGNIE

PAS DE COMMISSION AUX VENDEURS

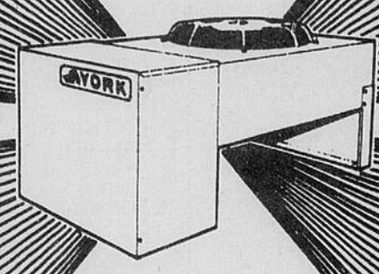

RÉDUISEZ LA CONSOMMATION DE COMBUSTIBLE DE PRÈS DE 80%

RÉDUISEZ LE COÛT DU CHAUFFAGE DE PRÈS DE 50%

RABAIS
1,450.$ SUBVENTIONS SI ELIGIBLE
300.$ RABAIS "GARANTIE" DE LA CIE YORK
??? SPECIAUX NOR-CAN
??? ACHETEZ DIRECTEMENT DE LA COMPAGNIE PAS DE COMMISSION AUX VENDEURS
2,???$

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS CONTACTEZ-NOUS MEME LE SAMEDI ET DIMANCHE

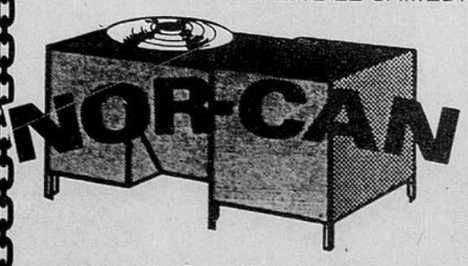

- Votre meilleur investissement depuis l'achat de votre maison
- La thermo-pompe la plus avancée au point de vue technique
- La thermo-pompe la plus vendue au Québec et au Canada.

YORK BORG WARNER

PLUS DE 100 ANS A VOTRE SERVICE

103 LAVALLEE
CHATEAUGUAY
692-1673
Frais interurbain acceptés

YORK Chauffage et climatisation
Heating and Air Conditioning

Une acquisition précieuse pour le Canadien junior

Lavoie est vite devenu le gardien régulier à Verdun

L'exigeant public du Canadien Junior l'adore. Le 30 décembre 1984, d'un seul coup, Yves Lavoie a séduit les amateurs de hockey junior à Verdun. Le petit Canadien l'emporte difficilement 7-6 devant les Olympiques de Hull mais le gardien campivallensien est le héros de la soirée avec des arrêts prodigieux et remporte ainsi sa première victoire dans la ligue junior Majeure du Québec.

Les partisans l'aiment d'autant plus qu'ils savent qu'il pourrait être directement responsable de plusieurs victoires du Canadien Junior d'ici la fin de la saison.

Un peu timide, trop modeste et même un peu trop poli, Yves Lavoie ne saurait s'identifier comme un grand séducteur. Son style par contre, a l'heureux effet de séduire les foules.

IL ADORE LES PARTIES SERREES.

"J'aime avoir du travail devant mes filets. Je préfère donc les matches serrés car je suis beaucoup mieux concentré sur ce qui se passe. Pour un gardien, c'est un peu difficile, d'être continuellement dans le match, surtout lorsque votre équipe domine et est toujours en zone adverse."

Lavoie croit qu'un gardien a un rôle très important dans une équipe. C'est lui qui souvent inspire les autres joueurs par quelques arrêts importants et aux bons moments. "C'est ça le jeu d'équipe. C'est sûr que moi je n'irai pas compter des buts. Mais lorsque le pointage est égal ou serré et que je fais un arrêt difficile, ça encourage tout le monde."

N'a-t-il pas raison? Combien de fois voit-on un gardien bloquer un tir dangereux et par la suite, son équipe s'empare du retour pour aller marquer à l'autre bout?

SON CHEMINEMENT.

Pour Yves Lavoie, le cheminement de sa carrière mineure fut toujours sous les réflecteurs. Après avoir brillé avec les équipes inter-cités du hockey mineur à Valleyfield, il se retrouve à 16 ans dans l'uniforme des Lions du Lac St-Louis de la ligue Midget "AAA" où il connaît une grosse saison.

Repêché par les Voisins de Laval au repêchage des joueurs midgets en 1982, l'athlète campivallensien décide de prendre le chemin de la ligue Collégiale "AAA" avec les Patriotes de St-Laurent où il débute son cours collégial. Il prendra part à 19 des 42 rencontres et impressionnera durant les séries éliminatoires. Par la suite, il portera les couleurs des Cheminots de St-Jérôme avec lesquels il obtient un lucratif contrat.

Mais en décembre dernier, il décida de fuir les Cheminots pour tenter sa chance dans la L.H.J.M.Q. avec le petit Canadien. Libéré par Laval, il était alors devenu agent libre. Recommandé par Serge Savard, Lavoie a démontré son savoir-faire lors de quelques exercices et il n'en fallait pas plus pour qu'il devienne le cerbère régulier du Canadien Junior de Verdun.

SON PREMIER BLANCHISSAGE...

Yves Lavoie ne pouvait choisir meilleur moment pour obtenir un premier coup de pinceau dans le circuit Morissette. Et croyez-moi qu'il s'en souviendra.. Dans une rencontre présentée le 10 février dernier à Verdun, l'athlète de 19 ans a blanchi les Voltigeurs de Drummondville et son bon copain Patrice Brisson par la marque de 1-0. Il a fait face à 25 lancers et inutile de dire qu'il a obtenu la 1ère étoile de la partie.

"Il fait les arrêts-clés en temps opportun et cela encourage ses coéquipiers. Dans le hockey, lorsque votre gardien vous tient dans le match, il simplifie la tâche des autres. Il est mon homme de confiance," de mentionner son instructeur Yvon Lambert.

Que pense-t-il du calibre de jeu de la ligue junior Majeure du Québec?" Il faut avoir confiance pour évoluer dans ce circuit. L'adaptation fut assez facile mais il me faut m'améliorer au niveau de la concentration et de l'exécution des jeux.

Les hockeyeurs juniors majeurs sont plus intelligents et plus rapides que dans le collégial," de raconter Lavoie.

En ce qui concerne ses études, le diminutif gardien a compris qu'il ne fallait pas les négliger. Il est inscrit au Cégep de Rosemont où il poursuit un cours en administration. En plus d'être un excellent joueur de hockey, il est un étudiant exemplaire. Et ça, c'est important...

Daniel Grenier.

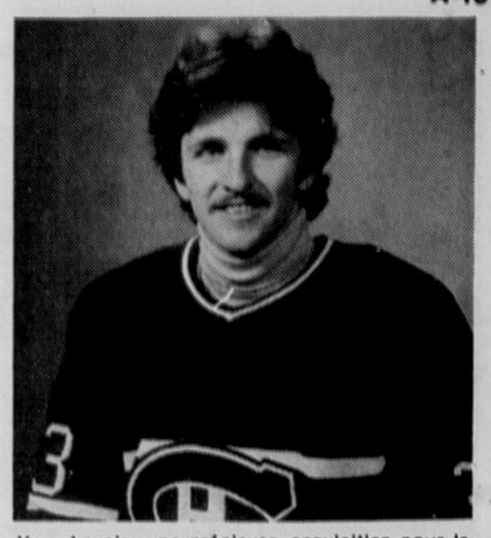

Yves Lavoie, une précieuse acquisition pour le Canadien Junior. (Photo Le Soleil)

L'auberge
LA CALÈCHE

Tout compris	Adulte	Enfant
5 nuits 14 repas	$195.	$145.

Incluant aussi: Chambre avec salle de bains - service de repas à la table - ski de fond - raquettes - tapis fou - ballon balai - moniteurs et GARDERIE. Possibilité de ski alpin - patin - bain libre - etc...

125, chemin Tour-du-Lac
Ste-Agathe-des-Monts (Qué.)
J8C 1B4 sans frais 1-800-567-6700

Ce soir à l'aréna du Cégep

La partie revanche avec John Abott

Le festival étudiant qui est commencé depuis lundi au Cégep de Valleyfield, présentera ce soir dans le cadre de ses activités, la partie tant attendue entre les Islanders de John Abbott et notre équipe le "Noir et Or", à 19h50 à l'aréna du Cégep.

Le Noir et Or qui a remporté ses deux parties du week-end dernier, soit à John Abbott vendredi et contre Lennoxville dimanche, sera sûrement prêt pour cette partie qui promet d'être très palpitante. Pourquoi serait-elle palpitante? On a pas à chercher bien loin, si nous nous reportons simplement à vendredi dernier à Dollard des Ormeaux, l'équipe de John Abbott qui pensait bien vaincre le Noir et Or, a eu des surprises et ce soir ils s'amèneront certainement dans le territoire campivallensien avec une préparation des plus adéquates pour faire face à la musique.

Le Noir et Or qui a quatre victoires et deux défaites depuis la reprise des activités en deuxième session, tentera de balayer sa série de quatre parties face à John Abbott avec une victoire. La fiche des campivallensiens face au Collège John Abbott, est de trois victoires et aucune défaite. Ces gains, ils les ont réussis grâce à des pointages de 6-5 7-4 et 5-3.

La direction du Noir et Or et celle du Collège espèrent bien que la population de Valleyfield répondra à la chance qu'ils ont de s'offrir une partie de hockey collégial dans le cadre de son festival.

Serge Gaudreault.

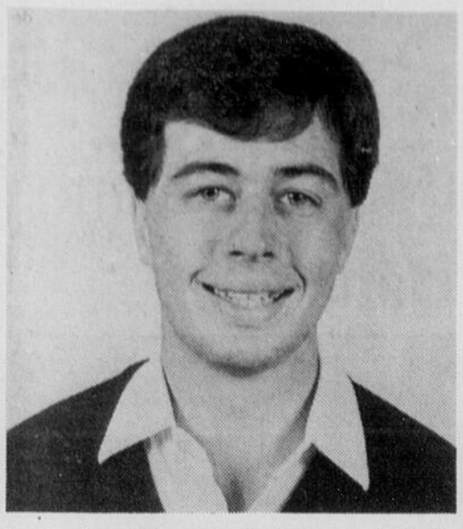

Le gérant du Noir et Or, Guy Bourassa, invite la population à la confrontation de ce soir contre John Abbott à l'aréna. (Photo Le Soleil)

Victoire à John Abbott

Le Noir et Or: une performance époustouflante

Avec en tête Denis Roy, qui a très bien protégé sa forteresse, le Noir et Or s'est emparé d'une victoire de 5-3, vendredi soir dernier au Centre Dollard des Ormeaux, domicile des Islanders du Collège John Abbott.

Après avoir encaissé un échec de 6-5 en prolongation, le dimanche précédent à domicile devant Sorel-Tracy, le Noir et Or s'est ressaisi de très belle façon vendredi, et les Islanders n'ont jamais pu prendre le contrôle de la rencontre. En effet, après une première période où le Noir et Or avait dominé dans tous les domaines, même celui des tirs aux buts soit 17 contre 7, le Collège John Abbott s'est vu offrir des opportunités d'avantages numériques à cinq joueurs contre trois pendant deux minutes et à cinq contre quatre à quelques reprises; mais ils n'ont jamais pu s'illustrer car Denis Roy et la brigade défensive ont joué d'une façon remarquable où absolument rien ne fut accordé de leur part.

Donc, après deux périodes de jeu, les Campivallensiens menaient 4-2, mais John Abbott leur donna un souci quand la troisième période n'était vieille que de 26 secondes et que Tod Button enfila l'aiguille entre Roy et son poteau et l'écart était ainsi réduit à un seul but. Cependant, le sang-froid des joueurs de Robert Savoie lors de séquences difficiles a été un point tournant dans la victoire de l'equipe de première position de la ligue collégiale "AA".

Les compteurs pour le Noir et Or ont été Michel Rochon, Alain Grenier, Pierre Vézina, Jean Lépine et Luc Lefebvre qui s'avèrent une véritable révélation depuis le début de la deuxième session. La réplique du John Abbott est venue de Tod Button, Dan Howarth et Mike Ewart, Denis Roy a fait face à 22 lancers alors que l'offensive du collège de Valleyfield tirait à 34 occasions sur la cage adverse. Les joueurs de la rencontre ont été pour les Islanders, Jamie Lehman, et pour le Noir et Or, Jean Lépine, Bref, une partie, où il y a eu des moments difficiles, mais où le Noir et Or en est sorti victorieux à l'image d'une équipe championne.

Serge Gaudreault.

Thermactif rencontre les députés

Messieurs les députés Jean-Guy Hudon et Laurent Lavigne ont rencontré conjointement le président des "Entreprises Thermactif" à la Corporation de développement économique le 15 février dernier.

En effet, c'est à la demande d'un des députés que le commissaire industriel, Daniel Dicaire a organisé cette rencontre privée afin de mieux faire connaître les "Entreprises Thermactif" et ainsi faciliter le travail de soutien des députés dans le dossier de ce centre de recherche.

Après la rencontre, le président de l'entreprise, M. Richard Nelson s'est déclaré enchanté de l'intérêt et de l'implication des députés au développement économique de la région.

Pour sa part, la Corporation de développement de Valleyfield considère que ce genre de rencontre simultanée contribue à créer et maintenir un climat propice pour le développement régional, élément essentiel à la croissance industrielle.

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BEAUHARNOIS
COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD

INSCRIPTION EN MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1985-86

Pour tous les enfants qui résident sur le territoire de la Commission Scolaire de Valleyfield, les inscriptions en classe maternelle auront lieu le vendredi 1er mars 1985.

de 9:00 heures à 11:00 heures
de 13:00 heures à 15:00 heures

Les parents accompagnés de leur enfant sont priés de se rendre à l'une des écoles suivantes, celle situé le plus près possible de leur résidence:

Ecole Elisabeth-Monette
Ecole Frédéric-Girard
Ecole Langlois
Ecole Marie-Rose (St-Timothée)
Ecole Montpetit (Grande-Ile)
Ecole N.-Dame du St-Esprit
Ecole Sacré-Coeur
Ecole St-Eugène
Ecole St-Joseph Artisan
Ecole Ste-Agnès

CONDITIONS D'ADMISSION EN MATERNELLE:
• Avoir 5 ans **avant le 1er octobre 1985**
• Remettre un certificat de naissance **authentifié** (registre de paroisse ou de la cour provinciale ou municipale).
• Présenter la carte d'assurance-maladie de l'enfant.

Lorraine Ducharme
Secrétaire générale

Assurances
Aimé Leduc Ltée
COURTIER D'ASSURANCES AGRÉE

BEAUHARNOIS	429-3707
54 ST-LAURENT	429-6464
VALLEYFIELD	429-4408
139 SALABERRY	371-5282
CHATEAUGUAY-LERY	371-5283
1659 CHEMIN DU LAC	691-5300

Quenneville, Boisvenue, Lecompte, Bourdeau et Associés
110 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD
373-9993
COMPTABLES AGREES

SUPER SPECIAL
DU PRINTEMPS
RESERVEZ DES MAINTENANT NOS SERVICES POUR LE REVETEMENT DE VOTRE MAISON EN VINYL

Le revêtement de vinyl, 40 ans de garantie, est disponible double 4'', double 5'' et 8'' - un revêtement qui demeure souple et qui ne demande aucun entretien.

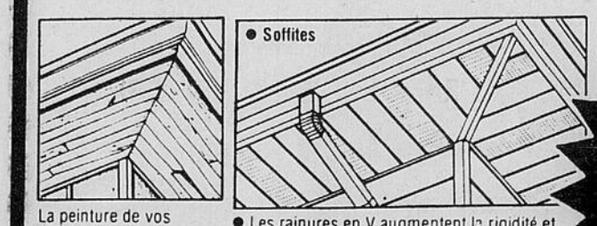

La peinture de vos avancées de toit s'écaille? Ce n'est pas seulement laid... C'est aussi un signe de pourriture et d'humidité, qui annonce des réparations coûteuses.

• Les rainures en V augmentent la rigidité et confèrent une élégante.
• Des perforations de conception exclusive laissent passer l'air nécessaire à la ventilation du grenier, sans laisser pénétrer les saletés et les insectes.
• Aluminium de qualité supérieure avec fini appliqué par cuisson, qui n'exige pour ainsi dire,aucun entretien.

SUPER SPECIAL (VINYL)
MAISON 40X28 (HAUTEUR 9 PIEDS) INCLUANT 2 PIGNONS, MATERIAUX ET INSTALLATION
Rég.: $3,080
SPECIAL
2,380.$

Venez visiter notre salle de montre. Vous pourrez connaître tous les détails sur les revêtements aluminium et vinyl. De plus nous avons un bon choix d'échantillons de portes et de fenêtres.

NOUS DEFIONS TOUTE COMPETITION

PRIX SPECIAL EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 MARS 1985

ANDRE DUPERE & FILS INC.
Contracteurs généraux
Rénovations domiciliaires et commerciales
51, rue Marquette, Valleyfield, Qué., J6S 3C3

ESTIMATION GRATUITE
Tél. 373-5181

Woolco™
Pour une voiture qui roule en douceur

Rabais de $16 à $26 A L'ACHAT DE 2 PNEUS
Pneus radiaux toute saison

Construction robuste pour une bonne traction toute l'année. Exemple: **P155/80R-13 Prix courant, chac.: 48.77**

40.77

DIMENSIONS:	PRIX COURANTS, CHAC.:	CHAC.:
P155/80R-13	48.77	**40.77**
P195/75R-14	63.77	**53.77**
P205/75R-14	66.77	**55.77**
P215/75R-14	70.77	**57.77**
P215/75R-15	72.77	**62.77**
P225/75R-15	75.77	**65.77**

CHAMPION PERFORMANCE GUARANTEED

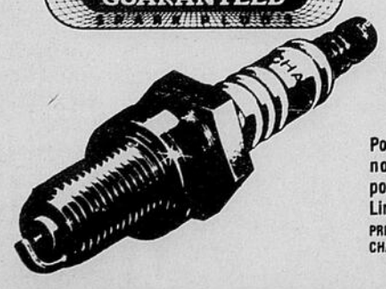

Rabais de 15%
Bougies
Pour la plupart des voitures nord-américaines et importées. Limite de 16.
PRIX COURANT, CHAC.: 1.98
1.66 CHAC.

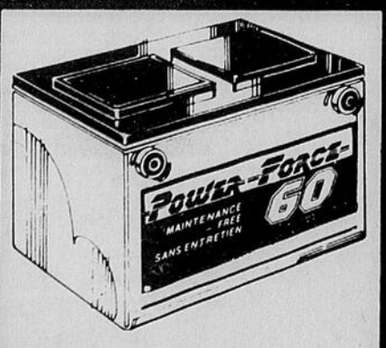

RABAIS DE 20%*
Batterie "Powerforce 60" sans entretien. Rabais sur toutes les batteries en réserve. Exemple: **GM 60-71. Prix courant, chac.: 63.77**
50.99 CHAC.

RABAIS DE 25%
Pneus série 70 toute saison
Vente au rabais de pneus en réserve. Venez tôt pour un meilleur choix!

DIMENSIONS:	PRIX COURANTS, CHAC.:	CHAC.:
P175/70R-13	66.77	$50
P185/70R-13	69.77	$52
P185/70R-14	72.77	$54
P205/70R-14	79.77	$59
P225/70R-15	91.77	$68

* Sur les prix courants.
Prix en vigueur jusqu'au 26 février 1985. Venez tôt pour un meilleur choix!

Achetez Woolco... partez gagnant!
CENTRE VALLEYFIELD 30 rue Dufferin Valleyfield

BAU BAR
7A 2ième AVENUE
CHATEAUGUAY 692-2821
JEUDI-VENDREDI-SAMEDI
AUCUN FRAIS D'ENTREE
en vedette
ROCK'N ROLL
POMI MAC'N'TOSH
TOP 40'S
9h À MINUIT
FORT
2.50$
AVEC ALLONGEUR

BRUNCH
CARNAVAL
MAPLE-GROVE
DIMANCHE 24 FEVRIER
9h00 À 13h00
BUFFET
PAUL & GUY
MAPLE-GROVE
ADULTES: $4.
ENFANT MOINS 10 ANS $2.

ROTI DE BOEUF
A VOLONTE
ROAST BEEF
ALL YOU CAN EAT
SAMEDI/SATURDAY
17h À 4h A.M.
DIMANCHE/SUNDAY
12h À 20h
5.95$
SOUPE-SALADE-CAFE
DESSERT INCLUS
SOUPE-SALAD-COFFEE
DESERT INCLUDED
CHATEAU
DINING ROOM
212 BOUL. D'ANJOU
CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY
691-3145

LE CLUB
PAMALOU
RUE VICTORIA EST, VALLEYFIELD 371-2054
NOUVEAU, NOUVEAU, NOUVEAU
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION PRINTEMPS 1985.
TOUS LES MERCREDIS SOIRS
"L'HEURE ROCK VIDEO"
DE 9h00 A 11h00
BIERE 1,25$
Mercredi 20 février
FLASH MODE 'LE CHATEAU'
NOUVEAU – LES JEUDIS
SOIREE DES ETUDIANTS(ES)
EN COLLABORATION AVEC
L'A.G.E.C.V.
* PRIX DE PRESENCE
*9h00 A MINUIT BIERE 1,25$
TRES BIENTOT
PARTY 7e ANNIVERSAIRE
A DECOUVRIR TRES BIENTOT
VENDREDI SOIREE DES 30 ANS ET PLUS
SAMEDI DIMANCHE
SOIREE DANCE - MUSIC ET VIDEO

Hockey mineur St-Timothée

L'équipe "Réjean Houle" contre le centre sportif

C'est le dimanche 24 février à 14 heures que nous aurons le plaisir d'assister au match mettant aux prises les équipes Réjean "Molson" Houle et le centre sportif de St-Timothée.

Les billets se vendent 2$ pour les enfants et 3$ pour les adultes. À préciser que tous les profits seront versés à l'Association du hockey mineur de St-Timothée. Bienvenue à tous.

BRUNCH DU 10 MARS

On vous rappelle que le brunch se déroulera le dimanche 10 mars entre 8h et 14h. Les billets sont disponibles au coût de 2,50$ pour les enfants et 4$ pour les adultes. C'est un rendez-vous au Centre sportif de St-Timothée.

FESTIVAL VAUDREUIL ST-TIMOTHEE

Comme il fallait s'y attendre, le récent festival s'est déroulé dans la bonne humeur et l'action. St-Timothée a remporté 10 victoires, perdu 7 et annulé une fois. Une partie entre les entraîneurs des deux associations a clôturé cette fin de semaine. St-Timothée l'a remporté par le compte de 3 à 1. Des étoiles ont été décernées au gardien Lucien Currier pour St-Timothée et à Jean-Paul Beaudoin, l'unique compteur du Vaudreuil.

Notre super-vedette "Sylvain McSween" n'a malheureusement pas pu trouver grâce aux yeux du jury, et ce malgré toutes ses tentatives!

EN BREF...

Il nous fait plaisir d'accueillir Dennis Haworth, J. Marc Dion et Yvan Cousineau comme directeurs sur le comité. Bienvenue messieurs et bravo pour votre disponibilité.

Bon voyage à Claudette et Lucien Currier qui iront reprendre force et soleil au Maroc.

EN TERMINANT.....

Message de Christiane à Sylvain Taillefer, entraîneur Rapid d'auto: "Si jamais tu veux entrer au cinéma (film pour 14 ans et plus), tu peux faire appel à mes services d'adulte." Ce sera moins frustrant pour François D. et Patrick C! Y comprenez-vous quelque chose? Non! Demandez à Sylvain!

A la prochaine

Nicole Dumouchel
pour le comité.

20,000 lieues sous la terre

Dans le cadre de la série des Grands Explorateurs, Valspec en collaboration avec l'Agence de Voyages Maurice Lapointe, le journal le SOLEIL et CFLV, présentent 20,000 LIEUES SOUS LA TERRE, le dimanche 10 mars à 20h à l'Auditorium Jésus-Marie, 41 Chemin Larocque, Valleyfield.

ALAIN BAPTIZET a brisé le record des profondeurs en descendant 20,000 lieues sous la terre.

En 1981, ce spéléologue de grande renommée présentait dans le cadre de la Série LES GRANDS EXPLORATEURS, les images dramatiques d'une exploration extrême au fond d'un grand gouffre alpin.

En 1985, il revient avec un document tout aussi saisissant... Carvernes de lave issues du feu des volcans, tombeaux glacés des abîmes autrichiens, stalactites bleues ou vertes colorées par les infiltrations...

ALAIN BAPTIZET a réussi à traquer l'insolite souterrain aux quatre coins du globe... et ce n'était pas facile! La chasse aux images souterraines, filmer un des plus grands vides souterrains au monde ou un simple face à face avec une araignée cavernicole de 30 centimètres d'envergure dans quelque grotte gabonaise ne va pas sans poser de problème.

Le gouffre Jean Bernard est actuellement le plus profond du monde. ALAIN BAPTIZET nous y fait descendre jusqu'au siphon terminal. Il nous fait partager ses émotions, ses craintes, ses découvertes, et... ses risques.

Ce film prouve qu'à l'heure où l'homme s'envole à la conquête de l'espace, il existe encore sous nos pieds un univers quasiment inconnu où le rêve est toujours possible...

C'est donc la cinquième série des Grands Explorateurs à ne pas manquer le dimanche 10 mars à 20h à l'Auditorium Jésus-Marie, 41 Chemin Larocque, Valleyfield.

Billets en vente au bureau de Valspec, 169 rue Champlain Valleyfield. Rens. 373-5794

CHANSONNIERS
TOUS LES JEUDI-VEND-SAM
LOUIS ALARY
21-22-23 FEVRIER
FEEL'IN
28-1-2 MARS/7-8-9 MARS
Grand stationnement
BRASSERIE la Chaumière
FERME LUNDI
255 St-Jean-Bapt.
MERCIER
RESERVATION:
698-0204

Bar Salon du Lac
ANCIENNEMENT LAKE VIEW
MELOCHEVILLE
VENDREDI ET SAMEDI
EN VEDETTE
Le groupe Yesterday
DIMANCHE 24 FEVRIER
Jamborée Bénéfice
pour le groupe CASINO
4 A 5 ORCHESTRES
• ENTREE GRATUITE

Guy Nadon et Raymond Legault dans K2

Dans le cadre des soirées théâtrales Schenley Canada, Valspec, en collaboration avec le journal le Soleil et CFLV présente K2 de Patrick Meyers, le samedi 23 février à 20h30 à l'auditorium du Cegep de Valleyfield.

Voici par sa force et son humanité, une pièce des plus haletante. Deux hommes, alpinistes émérites mais amateurs (puisque l'un est avocat et l'autre physicien) viennent de conquérir K2, le deuxième plus haut sommet du globe. Victoire! suprême accomplissement!

Puis à la descente... c'est l'accident.

Dans un décor unique, une minuscule corniche suspendue dans le vide, le combat s'engage pour triompher de ce monstre de glace, la montagne. Au prix d'exploits physiques et d'un courage inouï, un formidable duel d'acteurs - héros s'amorce dans une atmosphère de suspense presque insoutenable.

De cette lutte surhumaine avec la montagne et de ce regard sur eux-mêmes devant la mort imminente, s'élève un chant de fraternité qui résonne à l'infini.

K2 met en vedette Guy Nadon et Raymond Legault.

K2 un spectacle du tonnerre, en fait obligatoire pour les amateurs de théâtre le samedi 23 février à 20h30 à l'auditorium du Cegep de Valleyfield.

Billets en vente au bureau de Valspec, 169 rue Champlain, Valleyfield. Rens. 373-5794.

Le sous-sol des anges

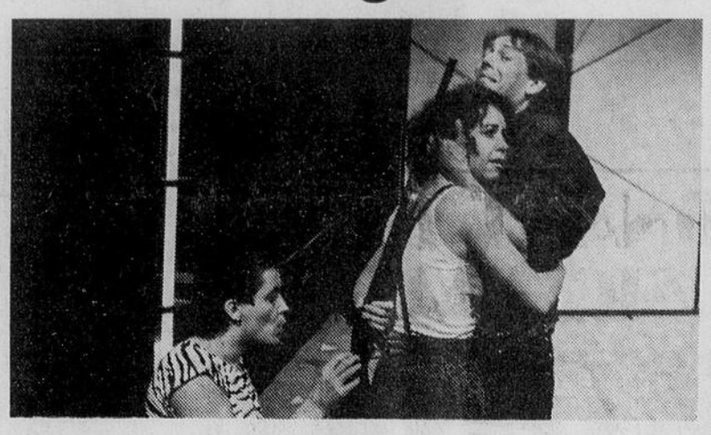

Valspec en collaboration avec le Service aux étudiants du Collège de Valleyfield, le journal le SOLEIL et CFLV, présentent LE SOUS-SOL DES ANGES, le lundi 11 mars à 20h à l'Auditorium Jésus-Marie, 41 Chemin Larocque, Valleyfield.

Un vendredi comme les autres... la maison, l'école, l'arcade, la brasserie, le sous-sol. Le quotidien banal d'une bande d'adolescents, celui des années 80. Un quotidien duquel, pourtant, la mort n'est pas exclue.

Un vendredi comme les autres... un fusil qui traîne et tout bascule, ils étaient 5, ils resteront 4. Pourquoi? Une question qui résonne et continue d'appeler au secours quand s'éteignent les lumières du "SOUS-SOL DES ANGES".

Le sujet est traité avec humour et une grande sensibilité d'interprétation. Du théâtre utile qui, sans devenir prétexte à message, informe amuse et émeut. À ne pas manquer le lundi 11 mars à 20h à l'auditorium Jésus Marie, 41 Chemin Larocque.

Billets en vente au bureau de Valspec, 169 rue Champlain Valleyfield. Rens. 373-5794.

Rencontres prénatales

Des rencontres prénatales sont offertes gratuitement à tous les couples qui en font la demande.

BUTS:

Favoriser une grossesse harmonieuse et en santé. Permettre l'échange sur le vécu de la grossesse. Préparer les couples à l'accouchement.

A QUI?

- Couples qui en sont à leur premier bébé.
- Couples qui ont déjà assisté aux rencontres prénatales à une grossesse antérieure et qui veulent "rafraîchir" leurs connaissances et échanger avec d'autres couples.

OU?:
CLSC Seigneurie de Beauharnois
77, rue Grande-Ile
Valleyfield
Tél: 373-4561

QUAND?:
Lundi, mardi et mercredi soir à Valleyfield selon les disponibilités.
Mardi soir à Beauharnois.
Rencontres possibles le jour si 10 inscriptions.

Françoise Boyer
Gabrielle Fecteau
Infirmières en périnatalité

PAS 12, PAS 24, PAS 36, MAIS... le soleil DIMANCHE
48 HEURES PLUS TÔT
que son plus proche compétiteur

CLUB OPTIMISTE de CHATEAUGUAY
présente:
CINE-JEUNESSE
Samedi
LE 23 FEVRIER
13h30 à 15h30
Admission: 0.50¢
les Robinsons des Rocheuses
salle 1
Ils sont très mignons mais... Ne les nourrissez pas après minuit, ne les arrosez jamais, et ne les exposez pas a la lumière.
14 ANS
VERSION FRANÇAISE
STEVEN SPIELBERG
GREMLINS
2e FILM
"L'HISTOIRE SANS FIN"
Histoire: ven. sam. 7h. - dim. 2h. & 7h.30 lun. mar. 7h.30
Gremlins: ven. sam. 8h.45 - dim. 3h.45 & 9h.15 lun. mar. 9h.15
salle 2
Organized crime has never been this disorganized!
FOR ALL
JOHNNY DANGEROUSLY
Fri. Sat. 7h. & 9h.30 – Sun. 2h. & 8h. Mon. Tues. 8h.
ADMISSION: ADULTES: $5.00
SPECIAL: ETUDIANTS AVEC CARTE: $4.00
ENFANTS: $3.00
N.B. Les prix spéciaux ne sont pas valides le samedi et le dimanche en soirée
MATINEE
TOUS LES MARDI A 13h00
EVERY TUESDAY AT 1:00
SPECIAL $3.00 POUR TOUS FOR ALL
Cinéma Châteauguay
117 St-Jean-Baptiste 698-0141

A Beauharnois
Alouette Pizza
65 ST-LAURENT
PARCE QUE C'EST BON
LIVRAISON GRATUITE 429-4648-9
7 JOURS PAR SEMAINE
DINER D'HOMMES D'AFFAIRE
SPECIAL MENU DU JOUR de 11h00 à 8h00 p.m.
A partir de 3.25$
SPECIAUX POUR LES DEJEUNERS
A partir de 6h00 a.m.
• LICENCE COMPLETE
• SERVICE RAPIDE ET COURTOIS

C'est parti!
LA FETTUCCINA
OUVRE A MIDI
LE JEUDI ET LE VENDREDI
TOUT EN AJOUTANT À SON MENU
LES NOUVELLES SPECIALITES 85
LA FETTUCCINA
Le mardi soir devient
LA SOIREE DES PIZZAS ET DES SCALLOPINES
LE DIMANCHE C'EST LA SOIREE DES PATES MAISON
NOUVEAUTES 1985 LA FETTUCCINA
UN EXCELLENT PIANISTE ENRICHIT CHAQUE SAMEDI LA BELLE ATMOSPHERE DU RESTAURANT
LES FRUITS DE MER ET LE STEAK AU POIVRE BLANC SONT EN SPECIAL LE MERCREDI SOIR
LISA
LA FETTUCCINA
SPECIALITES 85
(le jeudi et le vendredi, midi et soirées)
- Darne de saumon frais du Pacifique
- Scalloppines et crevettes "à la Tivoli"
- Coquille géante de fruits de mer, gratinée aux trois fromages
- Rigatoni-maison sur ragoût de boeuf "à la Romaine"
- Ravioli-maison gratiné au grand fromage Asiago
ALBERTO
RESTAURANT
LA FETTUCCINA
885 BOUL. DU HAVRE VALLEYFIELD 371-5242
Pour découvrir la fine cuisine italienne, continentale, et un choix étonnant de fruits de mer.

Hockey mineur

Classement final des équipes Atome interzone

L'Atome Inter-Zone de Valleyfield a réussi à se classer en deuxième position au classement final; il est cependant en première position dans sa division et ce dernier ira représenter la région lors du tournoi Provincial qui aura lieu dans quelques semaines à Montréal.

Félicitations à notre Atome Inter-Zone qui a été dirigé par Richard Bougie, instructeur, Jacques Courches, assistant - instructeur, Gilles Larocque, soigneur et préposé aux bâtons et Fernand Lessard, gérant.

Classement final des équipes PEE WEE INTER ZONE

Le Pee Wee Inter-Zone de Valleyfield est classé en première position au classement final; il est également en première position dans sa division et ce dernier ira également représenter la région lors du Tournoi Provincial qui aura lieu à Montréal.

Félicitations à notre Pee Wee Inter-Zone qui a été dirigé par Denis Brady, instructeur, Gordon Théorêt, assistant - instructeur, Denise Brady, gérante.

Classement final des équipes BANTAM INTER ZONE

Le Bantam Inter-Zone de Valleyfield s'est également classé en première position au classement final; il est également en première position dans sa division et ce dernier ira également représenter la région lors du Tournoi Provincial qui aura lieu à Montréal.

Félicitations à notre Bantam Inter-Zone qui a été dirigé par Maurice Villeneuve (Suny) Villeneuve, Jean-Guy (Monsieur le Maire) Garand et Réal Goudreault, gérant.

PEE WEE INTER-ZONE DE VALLEYFIELD "CHAMPION" TOURNOI METROPOLITAIN DE MONTREAL EN JANVIER 1985

Félicitations à notre Pee Wee Inter-Zone qui a remporté les honneurs du Tournoi Métropolitain de Montréal en éliminant 5 clubs consécutifs.

Il appert, selon l'instructeur, que tous les joueurs ont brillé au cours de ce tournoi et qu'ils ont réussi des merveilles.

A souligner également le magnifique travail des gardiens de buts lors de ce tournoi. Félicitations à tous.

ATOME INTER ZONE DE VALLEYFIELD SE FAIT ELIMINER EN FINALE AU TOURNOI DE LEVIS LAUZON [Québec]

L'Atome Inter-Zone s'est fait éliminer en FINALE contre Chicoutimi après avoir éliminé du tournoi quatre (4) clubs consécutifs dont l'équipe favorite du Tournoi.

Ils ont joué du vrai hockey et malheureusement pour la deuxième fois, après Sorel, ces derniers ont dû s'incliner en finale. Félicitations à tous...

ATOME INTER ZONE

4 février 1985 - Valleyfield 3 - Beauharnois 2

6 février 1985 - Valleyfield 5 - Congars de Châteauguay 0

PEE WEE INTER ZONE

1er février 1985 - Valleyfield 2 - Beauharnois 1

2 février 1985 - Valleyfield 2 - Ste-Martine 0

6 février 1985 - Valleyfield 3 - Cougars de Châteauguay 3

Suzanne Bougie
Publiciste

La Bohème à Valleyfield

Le Choeur La Bohème a été fondé en 1968 par Denis Asselin, son directeur actuel, dont le siège social est à Châteauguay. Il comprend quelque 70 choristes et 6 instrumentistes à qui se joignent 25 jeunes musiciens instrumentistes de la polyvalente Louis-Philippe Paré tous élèves de Denis Asselin, pour certaines pièces d'envergure.

Denis Asselin est secondé par Raymond Vachon qui agit comme assistant directeur et qui, à l'occasion, dirige certaines pièces dans des circonstances particulières où le programme est très chargé. M. Vachon est reconnu à travers le Québec pour sa voix riche et mélodieuse on le nomme "Le beau baryton de la Bohème."

Ce groupe est formé de gens bien vivants qui manifestent une grande vitalité dans l'exécution des pièces présentées au grand public. Parmi les Concerts les plus importants à travers ces 15 dernières années, on peut mentionner ceux comme: La Salle Wilfrid Pelletier à la Place des Arts avec Ginette Reno précédés par les performances au Grand théâtre à Québec aussi avec Ginette: la Salle Maisonneuve alors qu'il présentait son Grand Spectacle annuel SEUL, sans vedette; à plusieurs reprises à Vincent d'Indy à la Salle Claude Champagne sans oublier les nombreux Concerts donnés à travers le Québec.

La raison de notre succès est sûrement due à l'amour et l'âme que les choristes font ressentir à travers leurs chants- la discipline du directeur et ses exigences dans la recherche continuelle de la perfection vocale sont prioritaires chez lui- dans la mesure où il recherche cette perfection chez ses musiciens et choristes, dans cette même mesure est-il exigeant envers lui-même. Il demande beaucoup mais il donne encore plus.

Voici l'occasion inouie d'entendre cet ensemble de musiciens qui sauront vous faire vivre une soirée mémorable en l'église Sacré-Coeur, samedi le 16 mars prochain.

Le comité d'organisation.

Billets en vente: Librairies Boyer - Presbytère du Sacré-Coeur - Caisse populaire Sacré-Coeur Lingerie Chez Liliane - Centre commercial Valleyfield.

Lauréats du patinage artistique

Cette année la soirée des Lauréats du patinage artistique du Québec aura lieu le 2 mars au Château Champlain à Montréal. Pour la Fédération du Patinage Artistique c'est l'évènement social de l'année. L'objectif premier d'une telle soirée est de récompenser les méritants du patinage artistique, les mérites des intervenants dans cette discipline, et les athlètes d'élite et de masse en patinage artistique.

Pour une deuxième année consécutive Andrée-Anne Quesnel, du Club de Patinage Artistique de Châteauguay, remporte le titre de patineur régional par Excellence. Elle est donc assurée d'un Méritas. Lors de la soirée des Lauréats le président régional ou son représentnat lui remettra son trophée et son Lauréat. Félicitations!!!

Concernant les autres catégories nous avons en nomination: Chantal Devine du Club de Patinage Artistique de Hudson, et Chantal Timbro du Club de Patinage Artistique de Châteauguay, à titre d'entraîneur Amateur Senior A.

Entraîneur amateur P.C.P. Sandy Murray du Club de Hudson. Entraîneur amateur P.C.P.A. Lison Bellavance du Club de Mercier. Kim Wettlaufer du Club de Hudson est mise en nomination comme patineuse de tests, pour avoir le plus évolué en réussissant le plus d'épreuves. Sandra Lacoste du Club de Hudson, comme administratrice régionale. Sylvie Ménard du Club de Soulanges comme administratrice de son Club.

A toutes ces personnes bénévoles et amateurs, bonne chance et Félicitations!!! pour le beau travail accompli.

Cliniques spéciales de vaccination des enfants

Dans le calendrier de vaccination recommandé par votre Département de Santé Communautaire de Valleyfield, l'enfant de 4 à 6 ans devrait recevoir un rappel de DCT (diphtérie, coqueluche, tétanos), et Sabin (polio).

On procède habituellement à cette vaccination avant l'entrée à la maternelle. Si votre enfant est en bonne santé; s'il ne doit subir ou s'il n'a pas subi d'extraction ou chirurgie dentaire dans les deux (2) semaines précédant ou suivant la vaccination. Si votre enfant a pris des antibiotiques, il doit les avoir terminé depuis au moins deux (2) semaines avant la vaccination. Si votre enfant a reçu une injection contre le tétanos depuis l'âge de 18 mois, veuillez en aviser l'infirmière lors de la clinique.

N'oubliez pas le carnet de santé du nouvel écolier.

Veuillez téléphoner au numéro correspondant à l'école que votre enfant doit fréquenter pour prendre un rendez-vous:

ECOLE TELEPHONE:

St-Antoine Abbé, Franklin, St-Chrysostôme 826-3161

St-Anicet, Notre Dame à Huntingdon, St-Joseph à Huntingdon, Academy à Huntingdon, Notre Dame du Rosaire à Ormstown, Ormstown Elementary, 264-6108

L'Edition Spéciale vous présente
en collaboration avec
le soleil LA BRASSERIE O'KEEFE la presse
La Ligue Majeure d'Improvisation
Prochaine partie
Jeudi 21 février à 20 h
SHERBROOKE
VS
VALLEYFIELD
LMI
C'est un rendez-vous
DISCO
édition spéciale
BOULEVARD LANGLOIS VALLEYFIELD

restaurant
el mirador
212, boulevard st-jean baptiste
châteauguay
7 JOURS par SEMAINE
FESTIVAL DE CUISSES DE GRENOUILLES
À VOLONTÉ
COMPRENANT:
• Soupe à l'oignon gratinée
• Salade du chef
• Cuisses de grenouilles
• Riz espagnol
• Beurre à l'ail
• Crème renversée au caramel
• Thé ou café
$9.95 PERS.
RÉSERVATIONS: 691-1122

TOUS LES JEUDIS
A MINUIT
BING
ET
BONG
"IMITATEUR DE DING ET DONG"
BIERE $1.50
de 21h00 à 23h00
TOUS LES SAMEDIS
à minuit trente
WET-T-SHIRT
avec PIERRE STEPHANE
DISCO
édition spéciale
BOULEVARD LANGLOIS VALLEYFIELD

GAGNANT DE
3 MUSIC AWARD
Prince SA VIE EST UN COMBAT... LA MUSIQUE SON TRIOMPHE.
Purple Rain
14 ANS
«Époustouflant! Jamais, depuis que les Beatles ont fait éclater l'écran dans «A Hard Day's Night, le choc de l'arrivée d'une nouvelle génération n'avait été aussi bien marquée!»
Kurt Loder, Rolling Stone
«Le nouveau prince d'Hollywood. Une vedette incomparable. Prince deviendra sans doute prochainement la nouvelle idole des écrans... et l'une des plus remarquables.»
David Ansen, Newsweek
VERSION FRANÇAISE
Une production de A CAVALLO, RUFFALO et FARGNOLI avec APPOLLONIA KOTERO, MORRIS DAY, OLGA KARLATOS et CLARENCE WILLIAMS III.
Chansons originales composées et écrites par PRINCE Écrit par ALBERT MAGNOLI et WILLIAM BLINN
Produit par ROBERT CAVALLO, JOSEPH RUFFALO et STEVEN FARGNOLI Réalisé par ALBERT MAGNOLI
WARNER BROS
2e FILM
Il est là, tout près... Guettant sa prochaine victime.
un nouveau nom pour la terreur
d'après le roman de STEPHEN KING
ADMISSION: $5.00 DU 22 AU 28 FEVRIER
CUJO: Tous les soirs: 19h30 Dimanche matinée 13h30
PURPLE RAIN: Tous les soirs: 21h15 Dimanche Matinée 15h15
cinéma le paris
50 rue DUFFERIN, VALLEYFIELD 371-1003

En collaboration avec
VALSPEC animation culturelle
le soleil CFLV ET LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE
PRESENTENT
LES SOIRÉES THÉÂTRALES Schenley
TPG
DE PATRICK MEYERS
AVEC
GUY NADON ET RAYMOND LEGAULT
SAMEDI 23 FEVRIER 1985
CEGEP-20h30

HONORIUS UN JOUR HONORIUS TOUJOURS
UNE COMÉDIE DE MARIE-THERESE QUINTON
AVEC
CLAUDE MICHAUD
LOUISE LAPARE
JEAN-PIERRE CHARTRAND
VENDREDI 1er MARS 1985
CEGEP - 20H30

Partons avec les Grands Explorateurs!
présenté par L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
maurice lapointe inc. travel agency
45, rue St-Laurent, Valleyfield - (514) 373-1475
Jean-Claude Billette, prop.
DIMANCHE LE 10 MARS 20H00
AUDITORIUM JESUS MARIE
41 Chemin Larocque
Valleyfield
Des images à couper le souffle!
20,000 LIEUES SOUS la TERRE
avec Alain Baptizet

LE SOUS-SOL DES ANGES
LE SOUS-SOL DES ANGES
LUNDI, le 11 MARS
20h00
AUDITORIUM JESUS-MARIE
41 Chemin Larocque
Valleyfield

SPECTACLES A VENIR
LUNDI, LE 23 MARS: Johanne Saumure et Jacques Tremblay, flûte traversière et guitare
SAMEDI, LE 30 MARS: Bonne Nuit M'Man, billets en vente le 28 février
VENDREDI, LE 5 AVRIL: Festival Juste pour rire avec Pierre Labelle, Les Fous Bracs Roger MacDane et André Philippe Gagnon.

HEURES D'OUVERTURES DES GUICHETS
LUNDI 10H00 À 15H00
MARDI 10H00 À 15H00
MERCREDI 10H00 À 15H00
JEUDI ET VENDREDI 10H00 À 20H00
SAMEDI FERME
373-5794
CEGEP
169 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES (Frais de service)

VENTE PRE-AGRANDISSEMENT

tout doit être vendu

LA VENTE SE POURSUIT
profitez du vaste choix fin de saison
TOUT est en vente

Podium

jusqu'à 60% d'escompte

sur toute la marchandise dans LE MAGASIN

RONA

LA QUINCAILLERIE DEMENAGERA BIENTOT DANS L'ANCIEN GARAGE PAUL VIAU 340 BOUL. DU HAVRE

LOT DE 'Snow jogger' "Artis" Rég. $34.95 Couleur bleue **9.95$**

PRIX INCOMPARABLES
- HOCKEY
- TENNIS
- GOLF

Bottes de montagne "Artis" Rég. $99.95 - $69.95 PRIX INCOMPARABLE **39.95$**

PRIX EXTRAORDINAIRES
- VETEMENTS
- SKI
- SOULIERS

TOUS LES VETEMENTS DE SKI **20 À 60 % D'ESCOMPTE**

à la boutique

Podium

"L'ADRESSE SPORTIVE PAR EXCELLENCE"

La Carte Clé

Ça c'est du sport!

PIERRE GODBOUT & FILS

61 ALEXANDRE VALLEYFIELD **373-7040**

RONA